



Reçu CLT / CIH / ITH

Le

27 MARS 2017

N°

0122

Bruxelles, le 15 mars 2017

Madame, Monsieur,

L'ensemble des membres de l'ASBL Société Royale de l'Ommegang Oppidi Bruxellensis, réunis ce jour en Conseil d'Administration, affirment par la présente leur engagement libre et éclairé en faveur de l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Soutenus par l'ensemble des quelques 1200 participants dont les responsables de groupes ont réaffirmé et confirmé leur consentement lors de la réunion du 24 janvier 2017, c'est avec fierté et enthousiasme qu'ils présentent le dossier en annexe.

Les administrateurs de l'ASBL Société Royale Oppidi Bruxellensis ont à cœur d'organiser chaque année les sorties de l'Ommegang au regard de l'importance que l'événement a pour les personnes qui participent, autant que pour l'assistance. Cette motivation à organiser au mieux le cortège et la fête, découle de l'intérêt que l'Ommegang engendre et de l'attachement des participants aux trois parties de l'événement. Les organisateurs veillent également à impliquer, chaque année davantage, la population bruxelloise dans l'Ommegang par le biais des écoles et des comités de quartier, et à mettre en évidence corporations et artisans (comme ce fut le cas pour les boulangers dernièrement).

L'ASBL a commencé à débattre en 2010 de la possibilité d'une inscription sur la liste du patrimoine immatériel. L'intérêt de toute la communauté concernée, incluant par définition tous les responsables de groupes, a abouti à la soumission d'un dossier à la Fédération Wallonie-Bruxelles d'abord, à la Région de Bruxelles-Capitale ensuite, suite à la 6^e Réforme de l'Etat belge.

De nombreuses réunions de toute la communauté concernée, hommes et femmes responsables de groupes, ainsi que des amis de l'Ommegang et les membres de l'ASBL, ont eu lieu entre mars 2015 et janvier 2017, avec l'objectif de rédiger le présent dossier et de réfléchir aux mesures de sauvegarde. Les dernières réunions, les plus concluantes, se sont déroulées le 21 septembre 2016, le 19 octobre 2016 et le 24 janvier 2017. Lors de cette dernière réunion au siège de l'ASBL, les mesures de sauvegarde et de gestion ont été validées une toute dernière fois, chacun s'engageant à exécuter ces mesures dans le domaine qui les concerne.

Ommegang Oppidi Bruxellensis

SOCIÉTÉ ROYALE - KONINKLIJKE VERENIGING

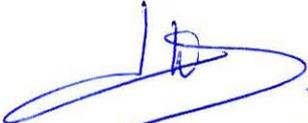
Ommegang

BRUSSELS

Les lettres de consentement reçues, dont une partie est présentée en annexe, reflètent l'enthousiasme jamais atténué, qui porte l'actuelle demande d'inscription.

C'est donc avec conviction que l'ensemble des administrateurs de l'ASBL s'associent afin de soutenir et de porter cette candidature et d'exprimer leur détermination à contribuer à l'exécution des mesures de sauvegarde qui sont mentionnées dans le dossier.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente, ils vous prient de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de leurs sentiments les plus distingués.


Maria Pia Pastorelli
Directrice
Administrative


Francis Jacques
Secrétaire général


Paul le Grand
Vice-Président


Olivier de Trazegnies
Président

Ommegang Oppidi Bruxellensis

SOCIÉTÉ ROYALE - KONINKLIJKE VERENIGING



Votre corresp. • Uw corresp.: Anne Vandebulcke
Réf. : CJLS/SC/AVDB/dph/E-L/23/280217

Monsieur Francis Jacques
Secrétaire Général
Société Royale de l'Ommegang de Bruxelles
Rue des Tanneurs 180
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 28/02/2017

CONCERNE: soutien de la Ville de Bruxelles à l'inscription de l'Ommegang au Patrimoine immatériel de l'UNESCO

Monsieur le Secrétaire général,

Par la présente, nous vous informons du soutien et de l'approbation de la Ville de Bruxelles concernant la candidature de l'Ommegang à l'inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En effet, inscrite dans l'histoire de la Ville de Bruxelles depuis le 14^e siècle, cette procession urbaine a marqué un moment de rencontre et de représentation des Bruxellois durant plusieurs siècles, avec ses évolutions inhérentes à chaque époque. La procession ne survécut pas à la chute de l'Ancien Régime, malgré des tentatives au 19^e siècle de ressusciter des cortèges urbains. En 1930, enfin, l'Ommegang renaît de ses cendres pour le centenaire de la Belgique, tant on y voit une incarnation de l'esprit de la ville et du pays. Depuis cette époque, l'Ommegang perdure et fait partie intégrante de notre identité culturelle comme un événement patrimonial festif.

Ce patrimoine multi-centenaire et bien vivant, la Ville de Bruxelles a à cœur de le valoriser et de le pérenniser.

C'est pourquoi le soutien de la Ville se manifeste de plusieurs manières :

- D'abord logistiquement, en mettant à disposition l'infrastructure nécessaire au bon déroulement de l'évènement : mise à disposition de bâtiments prestigieux et de lieux publics, prêt gracieux de matériel, transports, électricité, etc.
- Ensuite, la Ville est également partie prenante dans des aspects plus intellectuels : elle conserve une partie des anciennes archives de l'Ommegang et elle est aussi l'instigatrice et l'éditrice d'une publication qui lui est consacrée sous la plume de Roel Jacobs, *L'Ommegang : procession, cortège ou spectacle ?*, Historia Bruxellae, Bruxelles, 2013.
- Enfin, depuis 2004, le soutien financier de la Ville a triplé et elle octroie chaque année à cet évènement majeur de son patrimoine culturel un subside de 80.000,00 EUR, auquel s'est ajouté en 2016 un autre soutien de 12.000,00 EUR, pour la communication internationale de l'Ommegang.
Ce soutien financier de la Ville est en plus garanti par une convention triennale, qui permet ainsi à ses organisateurs de travailler sereinement sur la durée (voir décision du Conseil du 8 septembre 2014).

La Ville de Bruxelles marque donc son accord sur le contenu du formulaire de candidature, et principalement sur les mesures de sauvegarde.

Engagée auprès de l'Ommegang depuis de nombreuses années, partie prenante dans les améliorations logistiques et vers l'ouverture au plus grand nombre, la Ville contribue déjà à l'exécution de ces mesures par la pérennisation de son soutien logistique, intellectuel et financier tels que décrits ci-dessus.

En date du 6 octobre 2016 et du 23 février 2017, le Collège des Bourgmestre et Echevins a d'ailleurs confirmé de manière unanime son soutien à l'Ommegang, qui pérennise des soutiens déjà exprimés dans le passé.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous remercier pour l'énergie et le professionnalisme déployés pour perpétuer notre Folklore.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de notre meilleure considération.

Par le Collège,

Le Secrétaire de la Ville

Luc SYMOENS

Le Collège,

L'Echevine de la Culture

Karine LALIEUX

Le Bourgmestre

Yvan MAYEUR



**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

LE MINISTRE-PRÉSIDENT

Contact Marie-Laure LECLEF
T 02 506 32 03
F 02 514 40 22
mlleclef@gov.brussels

Société royale de l'Ommegang
Rue des Tanneurs, 180
1000 BRUXELLES

Nos Ref. MLL/ia/090317/

Vos Ref.

Concerné Unesco Convention de 2003. Demande de soutien pour la candidature de l'Ommegang pour sa reconnaissance sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco

Annexes

Bruxelles

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'à mon initiative, le Gouvernement bruxellois a décidé ce jeudi 9 mars 2017 de soutenir officiellement votre candidature pour l'inscription de l'Ommegang sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

L'Ommegang est l'une des plus importantes traditions de la Région bruxelloise, transmise de génération en génération, et c'est avec conviction que le Gouvernement donne son consentement libre, préalable et éclairé à cette candidature et approuve les mesures de sauvegarde qui y sont énoncées. Ce serait un honneur pour la Région de Bruxelles-Capitale que l'Unesco accorde sa reconnaissance à cette grande manifestation populaire.

Veillez trouver en annexe la notification de la décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 9 mars 2017.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Rudy VERVOORT



Bruxelles, jeudi 9 mars 2017

**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE
NOTIFICATION DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
DU JEUDI 9 MARS 2017**

POINT 18

Unesco Convention de 2003. Demande de soutien pour la candidature de l'Ommegang pour sa reconnaissance sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco (GRBC-RV-60.53324)

Décision:

Accord.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Soutient la candidature de l'Ommegang pour sa reconnaissance sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco ;
- Charge le Ministre-Président, ayant les Monuments et Sites dans ses attributions, de la mise en œuvre de la présente décision.

La présente décision est de notification immédiate.

La Secrétaire,

Sylvie LAHY



1381

Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles

Haut Protecteur : Sa Majesté Le Roi
Très Haut Chef-Doyen : S.A.S. le Duc d'Arenberg
Chef-Doyen : Monsieur le Bourgmestre de la ville de Bruxelles

Société de l'Ommegang

Rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Nos références :

L. 2017-MDU-001

Votre lettre du :

Vos références :

Bruxelles, le 14 mars 2017

Mesdames, Messieurs,

Objet: Dossier de l'Ommegang auprès de l'UNESCO.

C'est avec enthousiasme que l'ensemble des membres de notre Gilde soutient la candidature de l'Ommegang pour son inscription dans la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

L'Ommegang est inscrit dans les actes fondateurs de notre Serment. Pendant des siècles, la statue de la Vierge de Notre-Dame au Sablon est sortie chaque année, escortée par nos prédécesseurs, protecteurs de la cité, lors du tir annuel qui désignait les Roys du Serment (champions).

La compétition de tir entre les deux Serments d'Arbalétriers organisée en prologue de l'Ommegang, aujourd'hui, l'est sur les lieux mêmes où Charles-Quint, l'Archiduchesse Isabelle et tant d'autres personnages illustres ont disputé le titre de Roy du Serment. C'est donc avec une grande fierté que la centaine de membres de notre Gilde se disputent, chaque année, l'honneur d'être désignés parmi leurs pairs pour défendre leurs couleurs lors de ce concours tellement symbolique qui ouvre l'Ommegang.

C'est aussi pour eux une fierté de revêtir le costume historique de leur Serment pour participer au Cortège de l'Ommegang et de respecter de la sorte leurs traditions. Certains membres enregistrent plus de 25 années de participation.

C'est pour cette raison que, dès le départ, nous nous sommes impliqués dans la rédaction et dans la promotion du dossier à déposer auprès de l'UNESCO, sur lequel notre Gilde a marqué son accord quant à son contenu.

Personne de contact : Michel DUPONCELLE – greffier@arbalétriers-saintgeorges.be

L. 2017-MDU-001 Soutien à l'Ommegang.doc | Dact. 14/03/2017

Toute correspondance doit être adressée à : Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles |
Impasse du Borgendael – Place Royale, 7-9 – Bte 1 – 1000 Bruxelles

Belfius IBAN : BE39 0689 0065 3919 – BIC : GKCC BE BB | www.arbalétriers-saintgeorges.be



1381

Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles

Haut Protecteur : Sa Majesté Le Roi
Très Haut Chef-Doyen : S.A.S. le Duc d'Arenberg
Chef-Doyen : Monsieur le Bourgmestre de la ville de Bruxelles

L'Ommegang est un patrimoine vivant dans lequel les arbalétriers retrouvent leurs origines, leur attachement aux institutions communales et le sentiment d'appartenir à une communauté qui veut garder un Bruxelles éternellement grand et fier de son identité, c'est pourquoi nous soutenons les mesures de sauvegarde prévues dans le dossier que nous nous engageons à appliquer.

Dans l'espoir d'avoir apporté notre pierre à cette entreprise, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos sentiments les meilleurs.

Michel Duponcelle
Greffier

Hugues Grégoir
Doyen-Chef

Personne de contact : Michel DUPONCELLE – greffier@arbalétriers-saintgeorges.be
L. 2017-MDU-001 Soutien à l'Ommegang.doc | Dact. 14/03/2017

Toute correspondance doit être adressée à : Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles |
Impasse du Borgendael – Place Royale, 7-9 – Bte 1 – 1000 Bruxelles
Belfius IBAN : BE39 0689 0065 3919 – BIC : GKCC BE BB | www.arbalétriers-saintgeorges.be



Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon

Grand Maître : Sa Majesté le Roi Philippe
Fondé en 1213

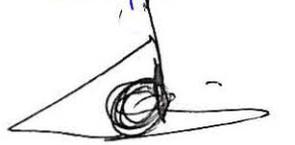
Soutien à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Le comité de la Gilde de l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon, constitué de Francis Sior, Hoofdman, de Francis Jacobs, Maître d'armes, d'Adelin De Vylder, juré-greffier et d'Eugène Beyaert, juré-conservateur, a décidé, ce-jour, d'apporter son soutien, plein et enthousiaste, à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

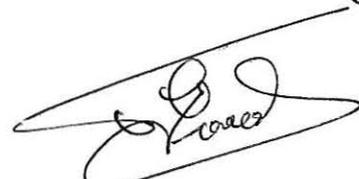
Les arbalétriers bruxellois ayant créé le premier Ommegang en 1348 et ayant continué la tradition durant des siècles, l'Ancien Grand Serment se doit de contribuer à la pérennisation de l'événement. Il est essentiel pour tous les Compagnons arbalétriers de défilé au sein de l'Ommegang bruxellois, c'est un honneur et une fierté incontournable pour tous de marcher dans les pas de nos Grands Anciens. Les arbalétriers qui se défient en une joute amicale avant de sortir la Vierge pour le tour de l'église du Sablon, d'où le nom Ommegang, sont tous concernés par ce moment fort de leur vie (les Compagnons n'y laisseraient leur place sous aucun prétexte). Le duel entre les deux Gildes bruxelloises, leur défilé vers le centre de Bruxelles et l'entrée sur la Grand-Place, suscitent émerveillement parmi l'assistance et sont un aspect incontournable de l'Ommegang actuel.

C'est pour toutes ces raisons et biens d'autres encore que nous, Compagnons de l'Ancien Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon, tenons à manifester de notre engagement libre et éclairé en faveur de cette inscription, de notre soutien au dossier (y compris aux mesures de sauvegarde) et à témoigner de notre enthousiasme sans bornes, de notre fierté et de notre profond attachement à l'Ommegang de Bruxelles.


F. Sior
Hoofdman


A. DE VYLDER
Juré Greffier


BEYAERT
Juré Conservateur


F. JACOBS
MAÎTRES D'ARMES





GRAND SERMENT ROYAL DES
ARCHERS DE ST SÉBASTIEN
DE BRUXELLES - FONDÉ EN 1381
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.M. LE ROI

Association Sans But Lucratif

Société Royale de l'Ommegang
Rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 13/02/2017

Objet : SOUTIEN A L'INSCRIPTION DE L'OMMEGANG DE BRUXELLES AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous faire part du plein soutien du Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien de Bruxelles à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

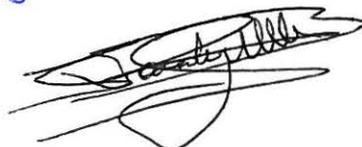
Le Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien de Bruxelles est une confrérie garante de traditions datant du Moyen Age. Nous pratiquons le tir à l'arc, organisons et participons à de nombreuses compétitions traditionnelles mais vivantes. La participation à l'Ommegang représente un grand moment dans la vie de notre confrérie. D'année en année, de génération en génération, les membres du Grand Serment défilent afin de participer à ce moment de partage, de cohésion et de grande fraternité. Aucuns ne restent insensibles à l'émotion ressentie sur les marches de l'église du Sablon, lors de notre passage dans les rues du centre Bruxelles bondée de spectateurs et sur la Grand-Place. Ce défilé est aussi l'occasion de rappeler à nos plus jeunes une partie de notre histoire et de notre culture d'aujourd'hui.

C'est pour toutes ces raisons que le Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien participe activement depuis 2010 à l'élaboration du dossier visant à faire inscrire sur la Liste du Patrimoine Culturel immatériel de l'humanité l'ASBL Société Royale de l'Ommegang et que nous vous demandons d'inscrire l'Ommegang sur la liste représentative. C'est avec conviction que les membres du Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien réunis ce jour à Bruxelles, au nom de ses membres mais aussi en son nom propre, s'associent afin de soutenir et de porter cette candidature.

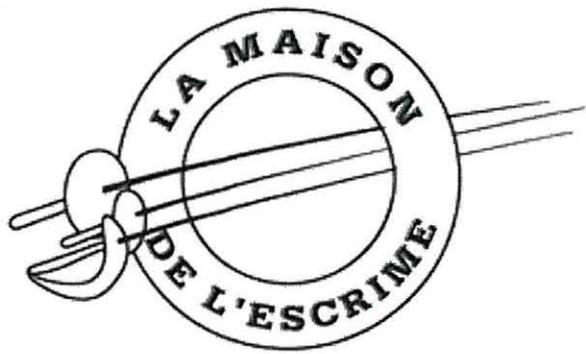
En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.


Shes McLeod









Avenue Léopold Wiener, 60
1170 Watermael-Boitsfort
<http://www.maison-escrime.be/>



Aux Membres de l'ASBL
Société Royale de l'Ommegang
Rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 09/03/2017

Objet : Candidature pour l'inscription de l'Ommegang au patrimoine immatériel de l'humanité.

Madame, Monsieur,

Par la présente, La Maison de l'Escrime dépositaire du Serment des Saints Michel et Gudule ou des Escrimeurs de Bruxelles, tient à faire part de son soutien enthousiaste à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Fondé vers 1480, notre Serment participait à la défense de Bruxelles. Les escrimeurs se sont donc, durant des siècles, retrouvés logiquement aux côtés des autres Serments dans les processions de l'Ommegang. C'est pourquoi nous souhaitons voir ce cortège reconnu comme héritage culturel de notre ville.

Notre Serment compte plus de 150 membre, hommes, femmes et enfants de tous âges. Fiers de notre art dont l'origine remonte loin dans notre histoire, nous tenons à perpétuer la tradition de notre Serment.

Dans cette optique culturelle, il est important pour nous de représenter notre Serment chaque année lors de l'Ommegang afin de faire perdurer cet héritage culturel bruxellois. Cet événement est pour nous, l'occasion de se retrouver entre membres du Serment mais également de transmettre notre passion de l'escrime aux Bruxellois lors du cortège. D'ailleurs le club profite généralement de ce rassemblement pour prolonger la journée et les festivités dans le vieux Bruxelles.

Nous avons pris connaissance du dossier que nous approuvons et appuyons. C'est donc avec conviction et enthousiasme que nous, La Maison de l'Escrime, réunis ce jour à Bruxelles, au nom du comité, de ses membres et des valeurs culturelles que nous véhiculons, tenons à appuyer avec enthousiasme la demande d'inscription de l'Ommegang de Bruxelles, événement important du paysage socio-culturel bruxellois, au patrimoine immatériel de l'humanité.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions, Messieurs, les Président et Secrétaire, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Signatures :

Président ;
Nady Bilani



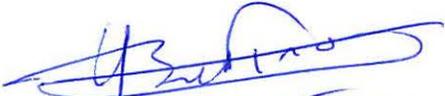
Vice-Présidente :
Nathalie Vandewalle

*r.o. Nathalie
Vandewalle*

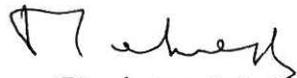
Resp Serment :
Florian Dewandeleer



Autres Signatures :


YVES BERTINO




D. LAHAYE


FLORIAN DEWANDELEER


GEOFFROY HUSSEN


TCHALTSEU DMITRI


Radu Spas


Hemelkens


MATHIEU LEDWARD


Nicolas Boulon



Gesticht rond 1493
Prins : Carl Adriaenssens

<http://www.degoubloem.be>

Vilvoorde, 11 maart 2017

STEUNBETUIGING VOOR DE INSCHRIJVING VAN DE OMMEGANG VAN BRUSSEL
IN DE REPRESENTATIEVE LIJST VAN HET IMMATERIEEL ERFGOED VAN UNESCO

Mevrouw, Mijnheer,

Hierbij verklaren wij, de **Koninklijke Rederijkerskamer De Goubloem** vzw uit Vilvoorde, ons unaniem en ten volle akkoord met de inschrijving van de Ommegang van Brussel op de Representatieve Lijst van Immaterieel Cultureel Erfgoed. Wij mochten ook deelnemen aan de voorbereidingen voor het tot stand komen van dit dossier. Wij bekrachtigen evenzeer de vrijwaringsmaatregelen die worden genomen en zullen die ten stelligste ook toepassen.

Met enige trots en fierheid kunnen wij beamen dat onze Kamer al meer dan 60 jaar deelneemt aan de activiteiten van de Brusselse Ommegang. Onze bijdrage telt niet minder dan 4 onderdelen tijdens de festiviteiten.

In **tafereel 1** beelden wij de legende van Sinte-Goedele en haar meid uit. Dit tafereel wordt ingeleid door de vaandeldrager met de vlag van Sinte-Goedele.

Tafereel 2 toont de heren en dames van de Rederijkerij in vol ornaat. Deze rol is in grote mate weggelegd voor de bestuursleden van onze Kamer.

Tafereel 3 zijn een 20tal Rederijkers, getooid in mooie kostuums met op de mouw de afbeelding van de Iris van Brussel.

Tafereel 4 zijn de Breughels, die op de Grote Markt mee het publiek enthousiasmeren, met het schenken van bier, uitdelen van bloemen, groenten en taart.

Ieder jaar opnieuw kunnen wij met een 70tal enthousiastelingen deel uitmaken van deze Ommegang. Het is een actueel volksfeest, maar ook een plechtige herinnering aan wat is geweest.

Wij, leden van de Koninklijke Rederijkerskamer De Goubloem, willen vandaag persoonlijk duidelijk ons engagement meegeven voor deze inschrijving en zijn tenzeerste fier en trots om bij de Ommegang van Brussel te zijn aangesloten.

Voor de Eed,

TRADUCTION – DE GOUBLOEM

Vilvoorde, le 11 mars 2017

DÉCLARATION DE SOUTIEN À L'INSCRIPTION DE L'OMMEGANG DE BRUXELLES DANS LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Madame, Monsieur,

Ci-après, nous, la **Royale Chambre de Rhétorique De Goubloem asbl (de Koninklijke Rederijderskamer De Goubloem vzw)** de Vilvorde, déclarons notre soutien unanime et notre plein accord avec l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la Liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel. Nous avons aussi participé à la préparation de ce dossier, jusqu'à son terme. Nous confirmons également les mesures de sauvegarde qui sont prises et nous les appliquerons avec le plus de force possible.

Avec fierté et orgueil, nous pouvons dire que notre Chambre prend part depuis plus de 60 ans aux activités de l'Ommegang de Bruxelles. Notre contribution durant les festivités compte pas moins de 4 tableaux.

Dans le **tableau 1** nous décrivons la légende de Sainte-Gudule et de sa servante. Ce tableau est introduit par le porte-étendard avec le drapeau de Sainte-Gudule.

Le **tableau 2** montre les hommes et les femmes Rhétoriciens en habits d'apparat. Ceci est en grande partie représenté par les administrateurs de notre Chambre.

Dans le **tableau 3** il y a une vingtaine de Rhétoriciens présentés dans leur beau costume avec sur la manche la représentation de l'iris de Bruxelles.

Le **tableau 4**, ce sont des Breughéliens qui enthousiasment le public sur la Grand-Place en offrant de la bière, distribuent des fleurs, des légumes et des tartes.

Chaque année, nous pouvons compter sur une septantaine d'amateurs qui prennent part à l'Ommegang. C'est une fête populaire actuelle, mais aussi un souvenir solennel du passé.

Nous, membres de la Royale Chambre de Rhétorique De Goubloem (de Koninklijke Rederijderskamer De Goubloem), voulons clairement aujourd'hui donner personnellement notre engagement envers cette inscription et nous sommes très fiers d'être associés à l'Ommegang de Bruxelles.

Pour le Serment,

Rederijkerskamer de Leliebloem KTV De Noordstar - Brussel

De
Leliebloem



In liefde groeit
Volksverlichting

Brussel, 25/01/2017

Mevrouw, Mijnheer,

Bij deze wenst Rederijkerskamer De Lelie – Brussel (1456) haar unaniem begeesterde steun te betuigen aan De Ommegang Brussel bij haar aanvraag tot inschrijving op de lijst van het Immaterieel Culturele Unesco Patrimonium.

Onze Rederijkerskamer wil een druppel olie zijn in het multiculturele raderwerk van de hoofdstad van Europa. Een plaats waar verleden heden en toekomst harmonisch moeten samensmelten ongeacht de diversiteit aan culturele achtergronden.

Wij willen openstaan voor die diversiteit en samen bruggen bouwen die steunen op de pijlers van *het roemrijke verleden, de pijlers van het heden en de pijlers van de toekomst.*

De Jaarlijkse Ommegang is de gelegenheid bij uitstek om die geest extra in de verf te zetten. Jong en minder jong werken er harmonisch aan mee ongeacht herkomst, taal of filosofische overtuiging en dan is er nog het talrijke publiek dat uit de meest diverse windstreken de Ommegang komt bijwonen. Wij hebben dan ook nog geen enkele Ommegang gemist sinds 2000. Jaar waarop wij op het Stadhuis van Brussel plechtig de functie van rederijkerskamer de Lelie mochten overnemen.

De Ommegang is trouwens steeds een hoog dag voor onze deelnemende leden. In die mate dat er een wachtlijst bestaat van kandidaten die het ook willen meemaken: de ceremonie in en rond de kerk van de Zavel, de stoet door de straten tussen rijen mensen en dan als apotheose de intrede op een bom volle feestelijk aangeklede Grote Markt. Zelfs vakanties worden er voor uitgesteld.

Onze Kamer was dan ook onmiddellijk gewonnen voor het “Unesco Initiatief” van de Ommegang waarvoor in 2010 de eerste stappen werden gezet.

Van het begin af hebben wij steeds vol overtuiging deelgenomen aan het opzet.

De vergaderingen van vzw De Ommegang Brussel werden vooraf altijd grondig voorbereid door onze Kamer. Nadien werden de verslagen steeds nuttig becommentarieerd.

Ofschoon we vanaf het begin volop meewerkten bevestigden wij officieel onze steun aan het “Unesco Initiatief” van De Ommegang Brussel op 19/10/2016.

Wij willen De Ommegang blijvend steunen omdat onze doelstellingen zo gelijklopend zijn, omdat de hoofdstad van Europa zonder haar historische gebouwen of zonder de Ommegang haar eigenheid zou kwijjt zijn.

Daarom zijn wij ook bereid deel uit te maken van het " Comité ter bescherming van de Ommegang" dat na de inschrijving op de Unescolijst zal moeten samengesteld worden.

Dit met als taak de fundamentele waarden en de geest van de Ommegang te vrijwaren.

Dit Comité zal er ook moeten over waken dat de begeestering levend blijft en dat de fakkels worden doorgegeven aan de volgende generaties.

Met onze diepgemeende Rederijkers groeten,



Luc Collin

Hoofdman



Maxime Marchant

Heraut

TRADUCTION – DE LELIEBLOEM

Bruxelles, le 25/01/2017

Madame, Monsieur,

Par cette demande, la Chambre de Rhétorique De Lelie (de Rederijkerskamer de Leliebloem) – Bruxelles (1456) donne son soutien unanime et enthousiaste à l'Ommegang de Bruxelles pour sa demande d'inscription sur la liste du patrimoine culturel de l'Unesco.

Notre Chambre de Rhétorique désire être une petite goutte d'huile dans le radar multiculturel de la capitale de l'Europe. Une place où le passé, le présent et le futur doivent s'unir de manière harmonieuse, malgré la diversité des arrière-plans culturels.

Nous voulons être ouverts à cette diversité et construire des ponts ensemble qui soutiendront les piliers du passé prestigieux, les piliers d'aujourd'hui et les piliers du futur.

L'Ommegang annuel est l'occasion ultime pour mettre cet esprit extraordinaire en chantier. Jeunes et moins jeunes travaillent de manière harmonieuse pour remettre le passé en avant, persuadés du langage de cette conviction philosophique et de plus, il y a un public nombreux issu de diverses régions qui vient assister à l'Ommegang. Nous n'avons donc manqué aucun Ommegang depuis 2000. Année au cours de laquelle nous avons repris la fonction solennelle de chambre de rhétorique à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

L'Ommegang est en plus un jour important pour les membres de notre association. Dans cette optique, il existe une liste d'attente pour les candidats qui ont envie d'y participer : à la cérémonie dans et autour de l'église du Sablon, au cortège dans les rues entre les rangées de personnes et à l'entrée en apothéose à l'occasion de la magnifique fête sur la Grand-Place. Même les vacances sont reportées pour cela.

Notre Chambre était alors aussi immédiatement intéressée par « l'initiative Unesco » de l'Ommegang pour laquelle les premiers pas ont été effectués en 2010.

Dès le début, nous avons toujours été pleinement convaincus de la soumission.

Les réunions de l'ASBL Ommegang Bruxelles ont toujours été bien préparées en profondeur par notre Chambre. Les comptes rendus ont toujours été largement et utilement commentés par la suite.

Bien que nous ayons pleinement collaboré depuis le début, nous avons confirmé officiellement notre soutien à « l'initiative Unesco » de l'Ommegang le 19/10/2016.

Nous voulons continuer à soutenir l'Ommegang parce que nos buts sont identiques, parce que la capitale de l'Europe sans sa construction historique et sans l'Ommegang, perdrait son identité.

C'est pourquoi nous sommes prêts à prendre part au « Comité de sauvegarde de l'Ommegang » qui sera mis en place après l'inscription sur la liste de l'Unesco.

Ceci avec comme tâche de préserver les valeurs fondamentales et l'esprit de l'Ommegang.

Ce Comité sera également chargé de veiller à ce que l'enthousiasme reste vivant et que les flambeaux soient transmis aux générations futures.

Avec notre profonde et sincère salutation rhétoricienne,

Sint-Sebastiaansgilde Haacht vzw

Koninklijke Maatschappij van de Ommegang
- t.a.v. de heer Francis Jacques, secretaris-generaal –
Huidevettersstraat 180
1000 Brussel

Haacht, 16 februari 2017

Geachte mevrouw, geachte heer,

Met dit schrijven wil de vzw Sint-Sebastiaansgilde Haacht unaniem en met veel enthousiasme haar steun betuigen aan de vraag om inschrijving van de Ommegang van Brussel op de lijst van immaterieel cultureel erfgoed van UNESCO.

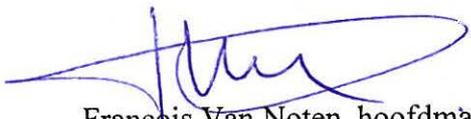
De vzw Sint-Sebastiaansgilde Haacht is een schuttersgilde, gesticht in 1430, die naast het schieten met de handboog, als doelstelling heeft het bewaren van haar gildeschatten, het in stand houden van oude gebruiken en het bevorderen van de broederlijkheid tussen haar leden.

Sinds meer dan 30 jaar neemt onze vereniging deel aan de Ommegang. Wij zijn bijzonder fier op deze onafgebroken deelname omdat wij op deze manier als groep enerzijds onze rijkdom aan gildeschatten, en anderzijds onze onderlinge verbondenheid kunnen tonen aan de vele toeschouwers langsheen het parcours van de optocht van de Zavel naar de Grote Markt en tijdens de apotheose op de Grote Markt.

De aanvankelijke vraag van 2010 tot inschrijving op de lijst van immaterieel cultureel erfgoed van Unesco werd voorgelegd aan de gilderaad (het bestuur van de gilde) en deze werd onmiddellijk unaniem positief onthaald, te meer dat wij graag deel uitmaken van dergelijk erkend evenement. Sindsdien hebben wij telkens onze steun verleend aan deze kandidatuurstelling van de vzw Koninklijke Maatschappij van de Ommegang, voornamelijk op de recente vergaderingen van 19/10/2016 en 24/01/2017.

Door onze verdere deelname aan de jaarlijkse Ommegang willen wij naar de toekomst toe, uit vrije wil en klaar en duidelijk, onze blijvende steun toezeggen aan de inschrijving op de lijst van immaterieel cultureel erfgoed van UNESCO, als blijk van onze enthousiaste en fiere verbondenheid met de Ommegang van Brussel.

Namens de gildeleden van Sint-Sebastiaansgilde Haacht



François Van Noten, hoofdmàn

TRADUCTION – SINT-SEBASTIAANSGILDE

Société Royale de l'Ommegang
aux bons soins de Monsieur Francis Jacques, secrétaire général
Rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Haacht, le 16 février 2017

Chère Madame, cher Monsieur,

Par cet écrit, la Gilde de Saint-Sébastien de Haacht (asbl) (de vzw Sint-Sebastiaansgilde Haacht) veut unanimement et avec beaucoup d'enthousiasme témoigner son soutien à la demande d'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

La Gilde de Saint-Sébastien de Haacht (asbl) est une gilde de tireurs, fondée en 1430, qui en plus du tir à l'arc, a pour objectif de protéger ses trésors, de maintenir les vieilles coutumes et de promouvoir la fraternité entre ses membres.

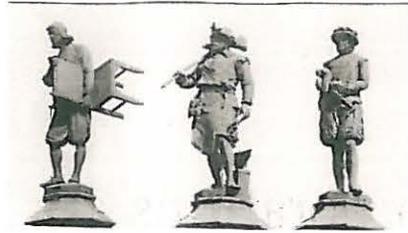
Depuis plus de 30 ans, notre association participe à l'Ommegang. Nous sommes particulièrement fiers de cette participation ininterrompue parce qu'ainsi, notre groupe peut présenter, d'une part notre richesse en tant que gilde de tireurs, et d'autre part notre solidarité mutuelle aux nombreux spectateurs tout au long du parcours de la procession du Sablon vers la Grand-Place, et durant l'apothéose sur la Grand-Place.

La demande initiale d'inscription en 2010 sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco fut présentée au conseil de la gilde (l'administration de la gilde) et celle-ci a été accueillie immédiatement positivement, d'autant plus que nous aimons faire partie d'un pareil événement reconnu. Depuis lors, nous avons toujours montré notre soutien à cette demande de candidature de la Société Royale de l'Ommegang asbl, particulièrement aux récentes réunions du 19/10/2016 et du 24/01/2017.

En poursuivant notre participation à l'Ommegang annuel, nous voulons aller vers l'avenir, et engager librement et très clairement notre soutien continu à l'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, comme témoignage de notre solidarité enthousiaste et fière envers l'Ommegang de Bruxelles.

Au nom des membres de la Gilde de Saint-Sébastien de Haacht,

Corporations des Métiers



Bruxelles, le 20 février 2017

Madame,
Monsieur,

Le groupe « Corporations des Métiers » soutient avec conviction et enthousiasme la demande d'inscription de l'Ommegang sur la Liste du patrimoine culturel immatériel.

Notre groupe est composé de 40 personnes, pour la plupart bruxelloises. Ce sont des amis de longue date, des fidèles de l'évènement qui sont heureux de se retrouver entre amis et qui participent avec joie et fierté au cortège. Tous viennent pour vivre une soirée intense en émotions, pour animer les ruelles de Bruxelles et assurer la pérennité de cette tradition.

Depuis 3 ans, plusieurs membres de notre groupe participent à l'écriture du dossier que nous approuvons pleinement aujourd'hui. Nous prenons l'engagement de poursuivre la mise en place de tout ce qui peut protéger l'Ommegang; pour ce qui est de notre groupe, c'est surtout la poursuite de contacts et d'informations afin de sensibiliser nos proches et amis, qui ne connaîtraient pas encore l'Ommegang, à cet évènement exceptionnel, et de les faire participer au cortège de l'année à venir.

Les membres des « Corporations des Métiers » donnent leur consentement libre et éclairé au dépôt du dossier de l'Ommegang et espèrent que ce cortège auquel nous tenons énormément se retrouvera bientôt sur la Liste du patrimoine immatériel de l'humanité et sera partagé avec d'autres patrimoines dans le monde.

Le représentant du groupe,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated shape with a small loop at the end, representing the name Jacques FINNÉ.

Jacques FINNÉ



Binche



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

A l'asbl Société Royale de l'Ommegang de Bruxelles
A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général Francis Jacques
rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Le 15 janvier 2017

« Soutien à l'inscription de L'Ommegang de Bruxelles au Patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO »

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec enthousiasme et grand plaisir que l'ensemble des membres de notre association « Binche 1549 » soutiennent la candidature de l'Ommegang de Bruxelles à son inscription sur la liste du Patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Nos deux associations, la Société Royale de l'Ommegang de Bruxelles et l'asbl Binche 1549, permettent de perpétuer la tradition et de maintenir le souvenir d'un événement marquant de l'histoire européenne : Le voyage de l'Empereur Charles Quint dans nos régions en l'an 1549 pour présenter son fils et successeur l'infant d'Espagne, futur roi Philippe II, à ses futurs sujets.

Notre association « Binche 1549 » étant liée aux mêmes traditions historiques, nos membres portent des costumes réalisés dans le strict respect de la mode de la renaissance des anciens Pays-Bas. C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé et avec fierté que nos membres, (hommes, femmes, jeunes gens et enfants) participent depuis 23 ans au cortège de l'Ommegang, depuis la cérémonie donnée en Notre-dame du Sablon jusqu'aux festivités de la grand'place. De véritables liens d'amitié se sont créés au fil des ans entre de nombreux membres de « Binche 1549 » et de la Société Royale de l'Ommegang, c'est toujours dans une grande convivialité que nous nous retrouvons.

Nous sommes convaincus que le maintien des riches traditions culturelles européennes ne peut se faire que grâce au travail considérable d'associations telle que l'Ommegang de Bruxelles. A cet effet, nous avons pris un grand intérêt à la participation aux réunions de travail permettant l'élaboration du dossier de candidature de l'Ommegang de Bruxelles. Nous ne pouvions donc qu'adhérer au dossier et soutenir les mesures de sauvegarde proposées par la Société Royale de l'Ommegang pour la pérennité de cette tradition. Les membres de notre association Binche 1549 s'engagent à appliquer ces mesures.

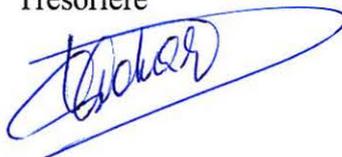
C'est donc volontairement que l'ensemble des membres de l'association de Binche 1549 s'engagent en faveur de la demande d'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste du Patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, nos salutations les meilleures.

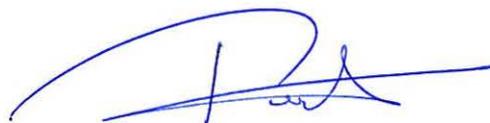
Jacqueline Harvengt
Présidente



Jacqueline Crahay
Trésorière



Etienne Piret
Vice-président



Betreft: Steunbetuiging voor de aanvraag tot inschrijving van de Ommegang van Brussel in het immaterieel cultureel erfgoed van Unesco

Aalst, 12 maart 2017

Mevrouw, Mijnheer,

Sinds geruime tijd zijn we op de hoogte van en betrokken bij de aanvraag door de Koninklijke Vereniging van de Ommegang om de Ommegang in te schrijven in het immaterieel cultureel erfgoed. Wij vinden het belangrijk om vanuit onze groep "Kunstgroep Alkuone vzw" ten aanzien van de Ommegang, waaraan wij met overtuiging sinds meerdere jaren deelnemen, onze steun te betuigen aan dit verzoek. Wij zijn zeer opgetogen door dit initiatief van de Koninklijke Vereniging van de Ommegang.

Als verantwoordelijke sinds 15 jaar voor alle optredens van Alkuone kan ik u bevestigen dat onze vendelzwaaiers en onze trosselaars enthousiast deelnemen aan de Ommegang. Inderdaad, onze discipline van vendelzwaaien wordt sinds eeuwen beoefend en vindt zijn oorsprong in de 16^e eeuw. We nemen als groep deel aan een grote variëteit van evenementen, en we vinden het vanuit de Raad van Bestuur belangrijk dat daarin ook traditionele evenementen vertegenwoordigd zijn met culturele elementen. Het is bij deelnames als deze dat onze leden-vendeliërs (waarvan de meeste jongeren zijn tussen 12 en 25 jaar oud) de gelegenheid hebben om zich eens onder te dompelen in onze eigen geschiedenis.

Naast onze aanwezigheid op de Grote Markt nemen wij sinds enkele jaren deel aan de stoet die van de Zavel naar de Grote Markt trekt, met het doel om de feestelijkheden te delen met de lokale bevolking en bezoekers en ons over te geven aan een feestelijke sfeer voor de rest van de avond.

Onze vereniging is trots op haar deelname aan de Ommegang sinds 1957 (ons jaar van oprichting) en is erg blij om via deze traditie deze ervaring telkens weer te kunnen aanbieden aan haar deelnemende leden (jaarlijks tussen 40 en 60 personen, waarvan bij elke verjaardag een tiental nieuwe). Het is een evenement dat onze vendeliërs met enthousiasme in hun agenda markeren en waar onze groep de vertrekdatum voor zijn jaarlijkse zomertournee telkens op afstemt.

We werden betrokken bij de verschillende stappen van de kandidaatstelling en bespraken eerder al in onze Raad van Bestuur het belang van dit initiatief; daarom herhalen we graag onze steun en ons engagement om het behoud van de Ommegang op de lange termijn te garanderen. We blijven gemotiveerd om onze deelname als een sleutelement te beschouwen in de lange lijst van onze jaarlijkse activiteiten en ze zo ook naar onze deelnemende leden over te brengen. Het vendelzwaaien is de kern van onze vereniging en haar beleven in een context als de Ommegang is van onschatbare waarde!

We hopen hiermee duidelijk onze geïnformeerde steun te hebben betuigd aan dit relevante onderdeel van ons immaterieel erfgoed.

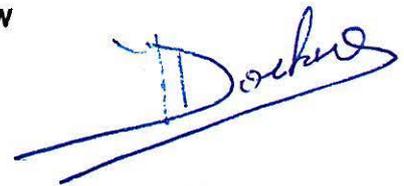
Kris Ridder



Ondervoorzitter

KUNSTGROEP ALKUONE vzw
Gheeraerdsstraat 15
9300 AALST - BELGIUM
www.alkuone.be
info@alkuone.be
Mob. : +32 474 96 62 19

Jan Dockers



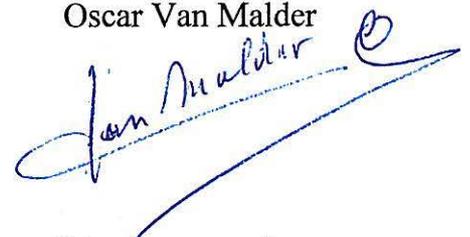
Voorzitter

Julie De Schrijver



Bestuurslid

Oscar Van Malder



Bestuurslid en erevoorzitter

Nationaal vice-voorzitter voor België in de
Confédération Européenne des Fêtes et
Manifestations Historiques (C.E.F.M.H.)

TRADUCTION – ALKUONE



Concerne : Consentement en faveur de la demande d'inscription de l'Ommegang de Bruxelles dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Aalst, le 12 mars 2017

Madame, Monsieur,

Depuis un certain temps, nous sommes informés par la Société Royale de l'Ommegang et impliqués dans une demande en vue d'une inscription de l'Ommegang au patrimoine culturel immatériel. Nous croyons que c'est important que notre groupe "Kunstgroep Alkuone vzw" (asbl), exprime son soutien envers l'Ommegang auquel nous participons avec conviction depuis plusieurs années. Nous sommes très excités par cette initiative de la Société Royale de l'Ommegang.

En ma qualité de responsable des spectacles d'Alkuone depuis 15 ans, je peux vous confirmer que nos lanceurs de drapeaux et nos tambours participent avec enthousiasme à l'Ommegang. En effet, notre discipline de lanceurs de drapeaux est pratiquée depuis des siècles et retrouve ses origines dans le 16ème siècle. Notre groupe participe à une grande variété d'événements, et notre Conseil d'Administration pense qu'il est important de représenter des événements traditionnels avec des éléments culturels. C'est à l'occasion de participations comme celle-ci que nos membres lanceurs (la plupart étant des jeunes entre 12 et 25 ans) ont la possibilité de se plonger dans notre propre histoire.

En plus de notre présence sur la Grand-Place, nous participons depuis quelques années au cortège qui va du Sablon à la Grand-Place avec comme objectif de partager les festivités avec la population locale et les visiteurs, et de nous plonger dans un esprit festif pour tout le reste de la soirée.

Notre organisation est fière de participer à l'Ommegang depuis 1957 (notre date de création) et est ravie de pouvoir offrir, par cette tradition, cette expérience à chacun de ses membres participants (annuellement entre 40 et 60 personnes, dont à chaque anniversaire une dizaine de nouveaux). C'est un événement que nos lanceurs marquent avec enthousiasme dans leur agenda et qui décide pour notre groupe le lancement de notre tournée d'été annuelle.

Étant impliqués dans les différentes étapes de ce dépôt de candidature et ayant confirmé lors de notre Conseil l'importance de cette initiative, nous répétons notre soutien et notre engagement à garantir la viabilité de l'Ommegang sur le long terme. Nous serons motivés de continuer à considérer notre participation comme un élément clef dans la longue liste de nos activités annuelles et de la positionner ainsi envers nos membres participants. Le lancer de drapeaux est le cœur de notre association et la vivre dans un contexte comme l'Ommegang est d'une valeur immesurable !

Nous affirmons donc clairement notre soutien informé à cet élément pertinent de notre patrimoine immatériel.

Kris De Ridder
Vice-Président

Jan Dockers
Président

Julie De Schrijver
Membre du Bureau

Oscar Van Malder
Membre du Bureau et
Président d'Honneur

Merchtem, 5 maart 2017



ROGER DAELEMANS

President

Geachte mevrouw, Geachte Heer,

De vereniging « Koninklijke Steltenlopers van Merchtem » onderschrijft met enthousiasme de voordracht van de Brusselse Ommegang voor de lijst van het immaterieel cultureel werelderfgoed. Onze groep bestaat uit 120 leden, zowel mannen en vrouwen als kinderen van alle leeftijden (de jongste steltenloper is 7 jaar terwijl de oudste 68 jaar jong is. Onze groep neemt jaarlijks sinds 1947 met veel plezier en goesting deel aan de Brusselse Ommegang.

Wij zijn trots dat wij optreden op de Brusselse Grote Markt tijdens het onderdeel van het volksfeest. Sinds vele decennia vormt onze groep het onbetwistbaar sluitstuk van deze apotheose aan het eind van de avond. Net als in onze thuisbasis Merchtem stellen wij al slingerend over de Grote Markt onze groep voor. Daarbij tonen wij ons kunnen: ongedwongen op stelten heen en weer lopen of met verschillende personen in klompen op een ski-lat aan elkaar vastgemaakt, voortschrijden. Vervolgens gooien een dertigtal steltenlopers hun jong geweld in de strijd tijdens het steltengevecht te midden van de Grote Markt. Het schenkt ons veel voldoening om ons erfgoed aan het Brusselse publiek te tonen. Onze leden zijn fier om deel te nemen in familieverband, van grootouders tot hun kleinkinderen. Kinderen van volwassen steltenlopers leren van jongs af de knepen van het steltenlopen aan en staan erop om elk jaar te kunnen deelnemen.

Net als in Merchtem glunderen wij van trots en enthousiasme om deel te kunnen uitmaken van de Ommegang. Voor ons zijn de straten van Merchtem en de Brusselse Grote Markt de twee traditierijke decors bij uitstek om ons aan allen te tonen.

Sinds 2010 werden wij betrokken bij en deelachtig aan het aanvraagdossier voor de erkenning van de Ommegang als immaterieel cultureel werelderfgoed. Wij namen deel aan alle bijeenkomsten over zowel de indiening van de aanvraag, het samenstellen van het dossier als het vastleggen van de maatregelen om ons erfgoed te bewaren. Binnen haar mogelijkheden engageert onze vereniging zich ten volle om die regels toe te passen. Een cruciale maatregel is, wat ons betreft, de overdracht van de knepen en technieken van het steltenlopen aan telkens nieuwe, jonge generaties, opdat ons immaterieel cultureel erfgoed steeds aanwezig kan blijven tijdens de Brusselse Ommegang.

Op 24 januari 2017 hebben wij tijdens de vergadering met alle groepsverantwoordelijken onze goedkeuring gehecht aan het volledig dossier dat u als bijlage ontvangt. Middels deze brief bevestigen wij u vandaag dat wij uit vrije wil en grondig en op voorhand ingelicht over deze inschrijving onze volledige instemming hiermee betuigen.

In naam van de Koninklijke Steltenlopers van Merchtem teken ik met de meeste hoogachting


Roger DAELEMANS, voorzitter

Nieuwbaan 155, 1785 Merchtem

TRADUCTION – STELTENLOPERS / ECHASSEURS DE MERCHTEM

Merchtem, le 5 mars 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

La « Société Royale des Echasseurs de Merchtem » (« De Koninklijke Steltenlopers van Merchtem ») soutient avec enthousiasme l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste du patrimoine immatériel culturel de l'humanité. Notre groupe est composé de 120 personnes, des hommes, des femmes et des enfants de tous les âges (le plus jeune échasseur a 7 ans et le plus âgé 68 ans) et nous participons avec énormément de joie à l'Ommegang de Bruxelles chaque année depuis 1947.

C'est avec fierté que nous nous représentons sur la Grand-Place dans le cadre de la fête populaire qui a lieu en fin de soirée et dont nous sommes depuis des décennies un élément incontournable. Comme nous le faisons dans notre ville de Merchtem, nous présentons d'abord notre groupe en circulant sur la Grand-Place et nous montrons notre savoir-faire qui nous est propre : déambuler avec des échasses ou en sabots et à plusieurs attachés. Ensuite, une trentaine de jeunes échasseurs se lancent dans une longue démonstration de combat traditionnel d'échasses au centre de la place, avec la grande satisfaction de présenter notre patrimoine au public bruxellois. Ceci est très important pour nous. Nos membres y participent de génération en génération. Les enfants des échasseurs adultes sont impliqués dès leur plus jeune âge, et tiennent à être là chaque année. Nous intégrons la fête populaire de l'Ommegang avec énormément de joie et d'enthousiasme, comme dans notre ville de Merchtem ; en fait, pour nous, il y a deux espaces traditionnels de représentation : Merchtem et la Grand-Place de Bruxelles.

Dès 2010, nous avons été concernés et impliqués dans le dossier de demande de reconnaissance de l'Ommegang au titre de patrimoine culturel immatériel. Nous avons participé à toutes les réunions pour débattre d'abord de la question de la soumission, puis pour rédiger le dossier et enfin pour mettre par écrit les mesures de sauvegarde que notre groupe s'engage fermement à appliquer là où c'est en notre pouvoir. Une de celles-ci et qui nous concerne, est la transmission de notre savoir-faire à la jeune génération afin que notre patrimoine culturel immatériel soit toujours présent lors de l'Ommegang de Bruxelles.

Lors de la réunion des responsables de groupe du 24 janvier 2017, nous avons validé l'ensemble du dossier en annexe, et aujourd'hui nous confirmons par cette lettre notre consentement libre, préalable et éclairé en faveur de cette inscription.

Au nom de l'ensemble des Echasseurs de Merchtem, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Roger DAELEMANS – Président
Nieuwbaan, 155 – 1785 Merchtem



**A.S.B.L. Reconstitution Historique de la Procession
de Saint-Guidon et de Notre Dame de Grâce**

**V.Z.W. Historische Wedersamenstelling
van de Processie van Sint Guido en
Onze Liebe Vrouw van Gratie**

Ref Moniteur Belge 22485/92

N° entreprise 448950741

**SOUTIEN A L'INSCRIPTION DE L'OMMEGANG DE BRUXELLES AU PATRIMOINE
CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITÉ.**

Bruxelles, le 28/02/2017

Madame, Monsieur,

Réunis à Anderlecht, les membres de notre association ont décidé de donner leur consentement libre et éclairé au dépôt de la candidature d'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste du patrimoine culturel immatériel. Cette décision est logique puisqu'elle fait suite à notre investissement dans la rédaction du dossier. En effet, certains membres du Comité de l'ASBL Procession de Saint-Guidon ont participé à toutes les réunions préparatoires ; c'est donc avec joie que nous apportons notre soutien à la demande d'inscription, que nous approuvons le contenu de l'ensemble du dossier en annexe, et que nous nous engageons à mettre en application les mesures de sauvegarde qui y sont mentionnées.

Depuis plus de 20 ans, notre association participe à la sortie de l'Ommegang, et chaque année, les figurants attendent ce moment avec impatience, et défilent avec une grande fierté dans les rues de notre capitale.

Tout comme le fait notre groupe en présentant une fois l'an à la population d'Anderlecht l'histoire du Saint de la Commune, il est important pour nous de participer au cortège de l'Ommegang et de faire revivre des moments historiques ; de partager aussi des moments parfois riches en émotion, et de se retrouver entre amis.

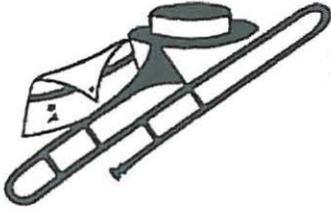
Nos membres participent à l'Ommegang de génération en génération, et les jeunes tiennent à reprendre le flambeau de leurs aînés.

Au nom du Comité et de tous les membres de notre association, nous souhaitons très sincèrement que cette candidature puisse trouver un écho favorable et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le comité de l'asbl,

Georges Rousseau

Secrétaire



FANFARE DU MEYBOOM

FANFARE BRUEGEL

Représentée par Nadia LUYPAERT

Famille Coeckelenbergh

Nieuwpoort, le 17 février 2017.

Madame, Monsieur,

Concerne : Soutien à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Dès l'annonce faite en 2010, la Fanfare du Meyboom soutient avec ardeur la candidature de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle a participé à plusieurs réunions pour être informée des démarches à effectuer et pour contribuer au dossier dont elle a approuvé récemment la dernière version.

Notre participation à l'Ommegang est ressentie comme un honneur par chaque membre de notre groupe, nous sommes fiers de pouvoir contribuer avec les airs que nous jouons à certains aspects de ce bel événement.

Au fil des années, une complicité s'est installée entre les autres participants et nous, « acteurs » volontaires et sans discrimination sociale, sans conflit de génération, bien au contraire, car on voit se succéder les enfants des enfants, une véritable saga familiale et un engouement des traditions.

Nous, membres de la Fanfare du Meyboom, nous nous associons librement et avec conviction à la Société de l'Ommegang pour appuyer cette candidature.

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à la présente et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Nadia Luypaert



Société royale de l'Ommegang de Bruxelles
à l'att. de M. Francis Jacques, secrétaire-général
Rue des Tanneurs, 180

Candidature *Unesco*

1000 Bruxelles

Rixensart, 13 février 2017

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que notre association marque, son soutien à la candidature de l'*Ommegang* de Bruxelles. De par ses objectifs dans le domaine de la musique, la danse et les pratiques anciennes et traditionnelles, l'association assure des recherches, des formations, des prestations et de l'édition. C'est dans ce cadre-là qu'elle apporte sa contribution à l'*Ommegang* depuis 1977 en engageant ses groupes musicaux et ses danseurs (depuis 2001) pour l'animation du *Bon Peuple* dans le cortège du Sablon et la fête brueghelienne sur la Grand-Place, ainsi que, depuis onze ans, pour l'accompagnement musical spécifique des corporations de métiers et de la Pucelle dans le cortège et sur la Grand-Place.

Nos musiciens et danseurs sont conscients de l'importance que revêt l'*Ommegang* pour leur formation personnelle. Comme l'énonce un des adages fondateurs de notre association, il s'agit d'*apprendre du passé afin que le présent devienne sensible pour nous car ainsi nous aurons une chance de savoir ce que l'avenir exige de nous.*

La participation à l'*Ommegang* est pour nous parmi l'une des plus importantes opportunités de mettre en pratique nos idéaux : dans le contexte d'un remarquable évènement culturel non moins que populaire. *Amélie Mélo* (par l'intermédiaire de ses membres participants) ne ménagera aucun effort pour contribuer au mieux de ses possibilités, à la viabilité de l'*Ommegang*. Car il est en effet indéniable que la mise en pratique de ce *répertoire spécifique sur instruments d'époque* ne peut être que bénéfique tant pour la crédibilité que pour l'attractivité de l'*Ommegang*, surtout dans un contexte actuel et vivant.

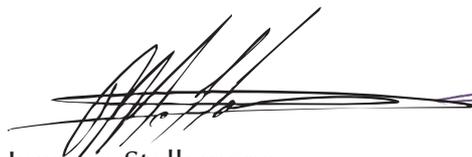
Il nous semble aller de soi que la reconnaissance par l'*Unesco* de l'*Ommegang* en tant que manifestation appartenant au Patrimoine culturel

immatériel de l'Humanité ne pourra que renforcer sinon préserver son rayonnement dans le monde.

Les membres de l'assemblée générale de notre association, le conseil d'administration ainsi que les membres participants marquent leur consentement libre et éclairé à cette candidature. Par conséquent nous soutenons la soumission du dossier, à la préparation et à l'élaboration duquel nous avons participé activement et dont nous approuvons le contenu, en ce compris les mesures de sauvegarde auxquelles nous nous engageons bien évidemment à contribuer.

Avec notre indéfectible soutien et nos salutations les plus sincères,

Pour *Amélie Mélo*,



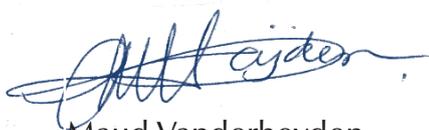
Jacques Stellamans,
Président



André Cronenberg,
Trésorier



Bernard Vanderheyden,
Coordonnateur



Maud Vanderheyden
Membre effectif



Benoît Morelle
Membre effectif fondateur



Jean Cayron,
Membre musicien



Guy Tournay
Membre musicien



Evie Lewinson
Membre musicien

ENSEMBLE RONDINELLA asbl

Monsieur Francis Jacques
Secrétaire général
Société de l'Ommegang
180, rue des Tanneurs
1000 Bruxelles.

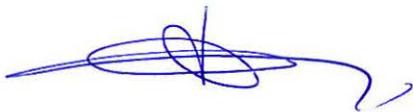
Pour les membres de l'Ensemble Rondinella qui réunit danseurs et musiciens, participer à l'Ommegang est un des moments forts de leur activité, un devoir d'excellence, qui permet la mise en valeur d'une richesse à faire vivre et à partager : le patrimoine bruxellois.

Après informations et concertations, ils apportent tout leur soutien et aussi leur confiance à ce dossier d'inscription de l'Ommegang au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, une reconnaissance qui peut valoriser plus encore son image sur le plan national mais aussi international. Ils porteront aux mesures de sauvegarde qui doivent contribuer à sa pérennité, toute l'attention nécessaire, au regard de leurs compétences.

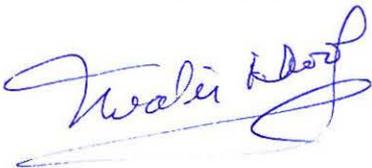
Lou Flagel
Responsable de la danse



Anouk Carrette
Trésorière



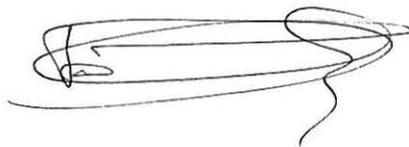
Irène Waterschoot



Claude Flagel, direction de la musique



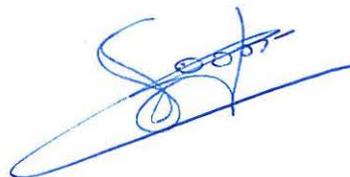
Luc De Coninck
Assistant au travail de répétition



Christian Wijnants
Gestion de l'ASBL



Marie Claire Goossens



Costumes

Elius Christophe
Chef porteur des géants
7, chemin des Serres
7802 Ormeignies (Ath)

Ath, le 10 mars 2017

Mesdames et Messieurs,

Apprenant la possibilité que le cortège de l'Ommegang puisse être inscrit dans la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco, je me permets par ce pli de vous adresser ces quelques mots.

Participant au défilé depuis plus de trente ans, les porteurs des géants de Ath sont enthousiastes face à cette candidature.

En effet, nous soutenons cette demande d'inscription par un consentement libre, préalable et éclairé.

Ayant la responsabilité du groupe des porteurs depuis près de 10 ans, je suis fier de poursuivre le travail accompli par mes prédécesseurs quant à l'implication du savoir-faire du portage de géants, également inscrits dans la Liste représentative, au service de ce cortège historique et vivant qu'est l'Ommegang.

Ayant assisté aux diverses réunions préparatoires du dossier, à sa rédaction et à l'approbation de son contenu, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures de sauvegarde prévues dans le dossier.

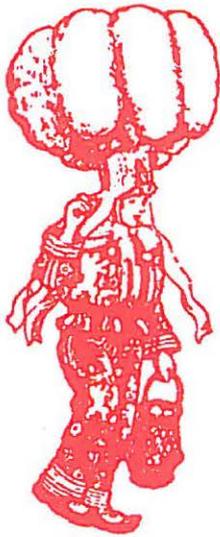
De plus, la volonté de préserver le portage des postures géantes de bois et d'osier (comme il est de tradition à Ath, dans les rues et quartiers de Bruxelles entre le Palais Royal, la Place du Sablon et la Grand-Place) témoigne de notre passion affichée à pérenniser les traditions en déambulant et offrant quelques mouvements pour le public venu des quatre coins du pays, d'Europe et d'autres continents, placé au fil du parcours.

Merci de votre attention.

Pour les Géants de l'Ommegang...

Christophe Elius





SOCIÉTÉ ROYALE LES GILLES MARCHIENNOIS

Société Royale de l'Ommegang
Rue des Tanneurs, 180
1000 BRUXELLES

Lundi 23 janvier 2017

Monsieur le Secrétaire Général de l'Ommegang,

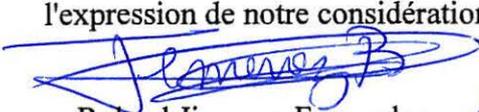
Au nom de la Société Royale « Les Gilles Marchiennois », nous tenons à vous faire part du total soutien de l'ensemble de nos membres à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est d'ailleurs avec plaisir et un grand intérêt que nous avons participé activement aux réunions préparatoires en vue de l'élaboration de cette candidature.

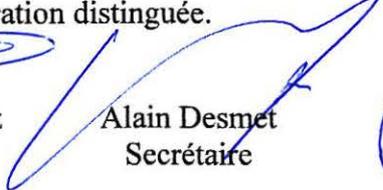
L'Ommegang représente beaucoup de choses pour les Gilles Marchiennois et leurs proches. En effet, cette fête, à laquelle nous participons depuis 1969, est devenue aussi importante à nos yeux que notre traditionnelle Cavalcade. C'est ainsi que nos membres n'hésitent pas à organiser leur travail et leurs congés afin de pouvoir participer en famille à l'Ommegang et y convier aussi leurs collègues et amis bruxellois afin que la fête soit totale. Pour les Gilles Marchiennois, cette fête ne se résume pas à notre animation sur la Grand'Place de Bruxelles, mais a surtout tout son sens grâce à l'ambiance qui règne sur le parcours et dans les rues avoisinantes. C'est une immense joie pour nous de pouvoir déambuler dans ces rues et sur la Grand'Place, après le départ de Charles Quint, et de voir ô combien la population de Bruxelles et les membres de autres groupes prennent plaisir à partager avec nous, dans une liesse et farandole populaires, cette ambiance incroyable. Les Gilles Marchiennois ont trouvé un autre contexte où ils se sentent chez eux, comme à la maison.

C'est donc avec honneur et fierté que les « Gilles Marchiennois » s'engagent à tout mettre en oeuvre afin de garantir la pérennité de l'Ommegang en adhérant aux mesures de sauvegarde décidées ensemble lors de nos multiples réunions d'organisation chaque année. Etant généralement « Gille » de père en fils, dans notre propre région, lors de notre fête populaire de notre Cavalcade, c'est avec honneur, fierté et la conviction, que notre engagement, vis-à-vis de l'Ommegang de Bruxelles, se reconduira de génération en génération et ce, pour notre plus grand plaisir à tous, pour le plus grand plaisir de la population et du public de Bruxelles.

En tant que représentants de la Société Royale « Les Gilles Marchiennois », nous tenons à manifester par la présente lettre notre engagement libre et éclairé en faveur de cette inscription et à témoigner de l'enthousiasme, de la fierté et du profond attachement de nos membres à l'Ommegang de Bruxelles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général de l'Ommegang, l'expression de notre considération distinguée.


Roland Jimenez-Fernandez
Trésorier


Alain Desmet
Secrétaire


Francis Dumont
Président

www.gillesmarchiennois.be

gilles.marchiennois@gmail.com

Président :

Francis DUMONT

Rue de Montpellier, 83
B-6030 MARCHIENNE-AU-PONT
BELGIQUE

☎ 00.32.71.51.66.83

☎ France : 00.33.324.40.04.81

A contacter de préférence par mail :
yacas08@orange.fr

Secrétaire :

Alain DESMET

Rue de la Sablonnière, 5
B-7850 MARCQ
BELGIQUE

☎ 00.32.495.89.27.72

☎ 00.32.2.395.78.88

alain.desmet.be@gmail.com

Trésorier :

Roland JIMENEZ-FERNANDEZ

Rue de Leernes, 242
B-6030 GOUTROUX
BELGIQUE

☎+ Fax : 00.32.71.54.13.30

☎ 00.32.497.99.99.34

rjf.be@outlook.com



Hanske de Krijger KSA Oudenaarde

Koninklijke Vereniging van de Ommegang
Secretaris Generaal
Huidevetterstraat 180
1000 Brussel

Oudenaarde, 23 januari 2017

Geachte dames en heren,

Hierbij willen wij u informeren over de enthousiaste steun van het bestuur en de leden van onze groep "Thebaanse trompetten KSA" "Hanske de Krijger" voor de registratie van de Brusselse Ommegang op de representatieve lijst van immaterieel cultureel erfgoed van de mensheid van UNESCO.

Onze groep, die ontstond in 1957, kan beschikken over een 30-tal personen en treedt meestal op met 4 tot 10 mensen. Een toegevoegde waarde voor onze groep is de diversiteit van onze leden. Het zijn meisjes en jongen uit het Middelbaar onderwijs, universiteitsstudenten, volwassenen van uiteenlopende leeftijden, met verschillende achtergronden en uit diverse beroepen. Sommige leden zijn al meer dan 30 jaar actief lid van onze groep. Ons repertoire bestaat uit meerstemmige stukken voor Thebaanse trompetten.

Sinds 1984 spelen we mee op de prestigieuze Brusselse Ommegang. Onze leden kijken ernaar uit om jaarlijks deel te nemen aan dit evenement.

Het feit dat we de apotheose van de Brusselse Ommegang op de Grote Markt mogen openen vanop het balkon van het historisch Broodhuis maakt het toch wel heel speciaal voor onze leden. Het talrijke publiek, de goede organisatie en de vriendschapsbanden die tijdens dit evenement worden gesmeed met deelnemers van andere groepen dragen daar verder toe bij.

In opvolging van de vergaderingen van de vzw Koninklijke vereniging van de Ommegang dd 19/10/2016 en 24/01/2017, is het is dan ook met grote overtuiging dat onze groep de inschrijving van de Brusselse Ommegang op de representatieve lijst van het immaterieel cultureel erfgoed van de mensheid steunt. Wij hebben dan ook met veel interesse het dossier ontvangen, gelezen en besproken met de verschillende leden van onze groep, die allen enthousiast dit dossier goedkeuren.

Wij wensen hierbij ook te vermelden dat wij ons zoveel mogelijk zullen inzetten om de leefbaarheid van de Brusselse Ommegang op lange termijn te waarborgen. Wij zullen verder blijven samenwerken met de vzw Koninklijke Vereniging van de Ommegang en bijkomend aandacht geven aan de beschermingsmaatregelen.

Zoals nu reeds het geval is zullen wij verder meewerken aan de zichtbaarheid en de bekendheid van de Ommegang en deze promoten bij onze leden maar ook bij ons publiek en onze contacten.

In naam van de leden van onze groep, Thebaanse trompetten KSA "Hanske de Krijger", verklaar ik dan ook onze volledige en enthousiaste steun voor deze inschrijving.

Hoogachtend,

In naam van alle leden van onze groep,

Jan Amez

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

TRADUCTION – HANSKE DE KRIJGER KSA OUDENAARDE

Société Royale de l'Ommegang
Secrétaire Général
Rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Oudenaarde, le 23 janvier 2017

Chers Mesdames et Messieurs,

Par ce courrier, nous voulons vous informer du soutien enthousiaste du comité et des membres de notre groupe « les Trompettes thébaines KSA » « Hanske de Krijger » (« Thebaanse trompetten KSA » « Hanske le Guerrier ») pour l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Notre groupe, qui existe depuis 1957, peut compter jusqu'à une trentaine de membres et se produit généralement avec 4 à 10 personnes. Une valeur ajoutée de notre groupe est la diversité de nos membres. Ce sont des filles et des garçons de l'enseignement secondaire, des étudiants universitaires, des adultes d'âges divers, de différentes origines et de diverses professions. Quelques membres sont des membres actifs de notre groupe depuis plus de 30 ans. Notre répertoire comprend des pièces polyphoniques pour trompettes thébaines.

Depuis 1984, nous jouons dans le prestigieux Ommegang de Bruxelles. Nos membres se réjouissent de participer chaque année à cet événement.

Le fait de pouvoir ouvrir en apothéose l'Ommegang de Bruxelles sur la Grand-Place depuis le balcon de l'historique Maison du Roi, est vraiment très spécial pour nos membres. Le public nombreux, la bonne organisation et les liens d'amitié qui se nouent durant cet événement entre les participants d'autres groupes, encourage encore davantage à participer.

Suite aux réunions de la Société Royale de l'Ommegang en date des 19/10/2016 et 24/01/2017, c'est avec une grande conviction que notre groupe soutient l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous avons donc reçu le dossier avec beaucoup d'intérêt, nous l'avons lu et en avons discuté avec différents membres de notre groupe, qui sont tous enthousiastes pour soutenir ce dossier.

Nous souhaitons aussi mentionner que nous allons nous impliquer le plus possible pour garantir à long terme la pérennité de l'Ommegang de Bruxelles. Nous continuerons à travailler ensemble avec la Société Royale de l'Ommegang et à veiller aux mesures de sauvegarde.

Comme c'est actuellement le cas, nous continuerons à collaborer à la visibilité et à la connaissance de l'Ommegang, et nous ferons la promotion auprès de nos membres mais aussi auprès du public et de nos contacts.

Au nom des membres de notre groupe, les Trompettes thébaines KSA « Hanske le Guerrier », je déclare donc notre soutien total et enthousiaste envers cette inscription.

Cordialement,

Au nom de tous les membres de notre groupe,

Jan Amez



Parsifools

*Société Royale de l'Ommegang
à l'attention du Secrétaire Général*

Rue des Tanneurs 180

1000 Bruxelles

Bruxelles, le 11 février 2017

n. réf. : LCh/JD-2017/033

Monsieur le Secrétaire Général,

Concerne : Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Suite à notre entretien, nous tenons à vous faire part de l'importance que notre association attache à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de la ville de Bruxelles.

Nous apprenons avec une grande satisfaction que la Société Royale de l'Ommegang de Bruxelles est prête à introduire le dossier auprès de l'UNESCO afin d'inscrire l'Ommegang sur la « Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ».

Lors de leur dernière assemblée les PARSIFOOLS ont décidé, avec enthousiasme et à l'unanimité, de continuer d'apporter leurs soutiens à cette initiative.

Pour notre association la participation annuelle à l'Ommegang représente une importante occasion de mettre en pratique la raison sociale de notre association à savoir « La promotion d'événements culturels et éducatifs pour le rayonnement des arts de la scène et de la musique ».

Notre association rassemble des personnes issues de toutes les couches de la société et de tous les horizons.

Les Parsifools participent à la commémoration à l'église du Sablon comme garde de Philippe, infant d'Espagne et fils de l'Empereur Charles Quint.

Cette célébration est toujours très émouvante.

Le cortège qui se forme ensuite et qui sillonne les rues de Bruxelles nous permet de montrer l'importance que nous attachons à la beauté et au respect des costumes historiques. Les Parsifools ont l'honneur de porter les étendards dans de superbes costumes de grande valeur.

Le spectacle se termine en apothéose sur la Grand'Place et s'ensuit une grande fête populaire. Notre association y participe avec un grand nombre de figurants dans le groupe du «Bon peuple». Ensuite le public se mêle aux figurants et fraternise jusque tard dans la nuit, voire jusqu'au petit matin.

Dès les premières réunions en 2010 les responsables des Parsifools ont eu la volonté de participer activement à l'élaboration du dossier pour une demande d'inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'initiative de l'ASBL « Société Royale de l'Ommegang ».

La progression du dossier était un point important à l'agenda des réunions trimestrielles du comité de direction. Un représentant a été désigné pour participer aux réunions du 20 novembre 2014 et du 19 octobre 2016 qui se sont tenu au siège de l'ASBL « Société Royale de l'Ommegang ».

Les Parsifools s'engagent à garantir la viabilité de l'Ommegang sur le long terme notamment des manières suivantes :

- poursuivre une étroite collaboration avec la «Société Royale de l'Ommegang»,*
- offrir à l'Ommegang une bonne visibilité de ses activités dans l'annonce des évènements culturels organisés par les Parsifools,*
- participer à l'enrichissement du spectacle de danse par la recherche historique des us et coutumes de l'époque et l'intégration de ces nouveaux pas de danse dans les structures actuelles.*

C'est avec conviction que les membres de l'ASBL Parsifools tiennent aujourd'hui à manifester personnellement, avec enthousiasme, de leur engagement libre et éclairé en faveur de cette inscription et à témoigner de leur fierté et de leur profond attachement à l'Ommegang de Bruxelles.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.



Jozef Dewit
Secrétaire



Lydia Chalkevitch
Présidente



Ommegang de Bruxelles – Groupe du Balisage

« Toujours identique et toujours différent »

Coordination : Marc Bourgois

Kruisstraat, 31 3090 Overijse

marc.bourgois@telenet.be / 0476/32.71.60

<https://sites.google.com/site/balisageommegang/home>

Bruxelles, le 10 février 2017

Société Royale de l'Ommegang
rue des Tanneurs 180
1000 Bruxelles

Soutien à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame, Monsieur,

Par la présente, les membres de notre "Groupe du Balisage" tiennent à vous faire part de leur soutien unanime à la soumission du dossier d'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nos membres, à maintes reprises impliqués (réunions, réflexion, rédaction, relectures et dépôt de documents, entre 2014 et 2017), ont pu étroitement collaborer à l'élaboration du dossier, dont ils ont pris connaissance, pour en finale l'approuver entièrement.



Le groupe du Balisage de l'Ommegang de Bruxelles, constitué traditionnellement de 12 figurants, et adoptant tour à tour différents positionnements, a pour fonction de délimiter sur la Grand-Place de Bruxelles le parcours du cortège évoluant selon un circuit en trois allées, et dénommé « Serpentine ». Ce mode de parcours du cortège remonte aux origines de l'évènement. La particularité de ce groupe est donc, à part ses entrées et sorties, d'opérer une figuration statique, dans une position de « sentinelle ».

Le « Groupe du Balisage » est collégalement pris en charge par un groupe « associés de fait » d'amies et d'amis bruxellois d'origine ; il fonctionne annuellement et entièrement de manière bénévole. Mes trois frères et moi-même assurons chaque année la formation du groupe, composé d'un noyau stable d'« habitués », et par principe d'un nombre variable « d'invités », parfois aussi de nationalité étrangère, motivés et curieux de découvrir Bruxelles en vivant une sortie de l'Ommegang « de l'intérieur ». La satisfaction est au rendez-vous, et nombre « d'invités » se proposent spontanément à y devenir « habitués ».



Ommegang de Bruxelles – Groupe du Balisage

« Toujours identique et toujours différent »

Coordination : Marc Bourgois

Kruisstraat, 31 3090 Overijse

marc.bourgois@telenet.be / 0476/32.71.60

<https://sites.google.com/site/balisageommegang/home>

Identique dans sa tâche, chaque sortie porte toutefois en soi sa part renouvelée d'aventure, de contact, d'interactions diverses, largement aussi avec le public, tout autant que d'esprit d'initiative, de groupe et d'entraide.

“Le Balisage” souhaite bien entendu poursuivre encore longtemps sa collaboration avec la Société Royale de l'Ommegang, notamment en s'impliquant activement dans son futur “Comité de sauvegarde”, tant quantitatif que qualitatif dans les options et orientations de l'évènement.

La pérennité de l'engagement demeure au cœur de notre démarche, notamment en y incluant des jeunes dans nos prestations.

Cet engagement fidèle demeure un plaisir toujours renouvelé certes, mais aussi, nous le savons, et encore plus, une manière de « servir » notre ville dans la durée, tout en contribuant quelque peu à son rayonnement.

L'inscription sur la Liste représentative constituerait un encouragement puissant et porteur d'avenir pour cette initiative bien sûr, mais aussi pour toutes ces personnes qui tentent, dans une société mondialisée, de témoigner de leurs spécificités culturelles de manière ouverte et pacifique.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pour le Groupe du Balisage, Marc Bourgois, coordinateur

Avec l'approbation de ses frères Philippe, Bernard Bourgois et d'autres « Baliseurs » enthousiastes...

GROUPE DU BON PEUPLE – LES COMPAGNONS DE BRUXELLES

Société Royale de l'Ommegang
Rue des Tanneurs, 180
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 4 février 2017

Concerne : consentement libre, préalable et éclairé en faveur de l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Madame,
Monsieur,

C'est avec grand enthousiasme que notre groupe du BON PEUPLE soutient de manière unanime l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel.

Notre groupe compte entre 180 et 200 personnes à chaque sortie, sur un total de 1200 participants environ.

Fin des années 1980, quelques amis et amies ont été tellement heureux de leur participation à l'Ommegang qu'ils en ont parlé autour d'eux, à leur famille, à leurs amis, à leurs collègues de travail... et le groupe du BON PEUPLE s'est petit à petit créé, rassemblant hommes, femmes et enfants, de milieux sociaux différents, d'origines linguistique ou ethnique différentes, de religions différentes et qui s'associent tous à une identité bruxelloise. Depuis près de 40 ans que le groupe existe, nous accueillons régulièrement les enfants de ceux qui ont participé étant enfants et qui participent toujours, comme une grande famille.

Seul compte le plaisir d'être là, de se retrouver, de fraterniser durant deux soirées et de participer à un événement pour nous exceptionnel. Dans le groupe règne un esprit de franche camaraderie et de total respect. Les nouveaux venus sont immédiatement intégrés car chaque soirée débute par une bonne heure de retrouvailles dans un restaurant du centre de la ville.

Notre groupe participe à toutes les parties de l'Ommegang, avec des rôles bien différents puisque certains portent les animaux processionnels ou des bannières, d'autres poussent le Cheval Bayard ou animent les rues tels l'ours et les danseurs, vont partager un morceau de pain comme le boulanger, d'autres enfin distribuent des fleurs à l'assistance, aussi bien à celle dans les tribunes qu'au public debout.

Réunis ce 4 février 2017 dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, tous les membres de notre groupe confirment l'adhésion au contenu du dossier que nous venons de relire ; « relire » car nous avons collaboré à la rédaction de celui-ci lors des diverses réunions organisées par l'ASBL en son siège. Nous sommes particulièrement sensibles aux mesures de sauvegarde que nous validons et que nous appliquerons, chacun dans le domaine qui lui est propre :

- sensibilisation des jeunes afin de pérenniser l'événement ;
- intégration chaque année de nouveaux membres ;
- diffusion d'informations au sein des écoles bruxelloises puisque de nombreux membres de notre groupe sont des enseignants ;
- mise à disposition du savoir-faire de certains plus habiles de leurs mains pour restaurer ou réparer des objets qui en ont besoin ;
- collaborer avec l'ASBL en soumettant nos réflexions et avis afin de développer et sauvegarder sur le long terme cet événement auquel nous tenons énormément.

Pour rien au monde, nous ne raterions notre participation à l'Ommegang ; certains reportent même leurs vacances. Nous tenons à en faire partie chaque année, avec le plaisir de vivre cette grande fête bruxelloise qui unit passé et présent. Notre enthousiasme est tel que nous ne résistons pas au plaisir de nous retrouver de temps à autre durant l'année pour sympathiser, pour regarder les photos des éditions précédentes ou tout simplement pour se retrouver entre nous en toute amitié.

C'est donc avec conviction et enthousiasme, parce que cet événement a une importance incroyable à nos yeux, que, par l'intermédiaire de nos trois représentants du groupe, nous donnons notre consentement libre, préalable et éclairé, en faveur de l'inscription de l'Ommegang sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Les trois représentants du groupe du Bon Peuple « Les Compagnons de Bruxelles »,



Marie-Joséphine GATHOYE

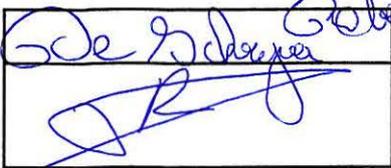
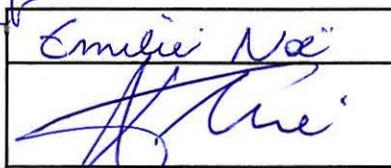
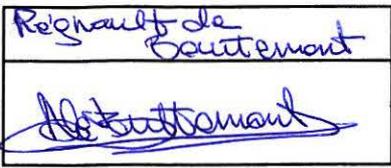
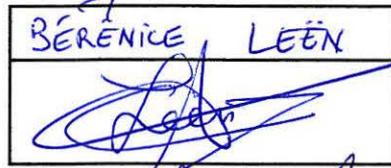
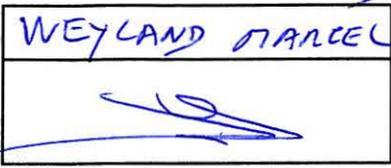
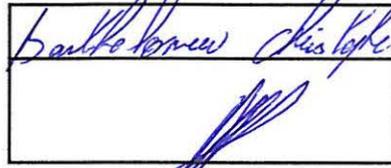
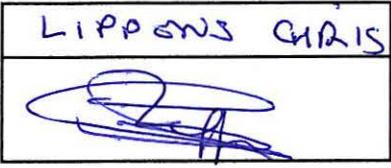
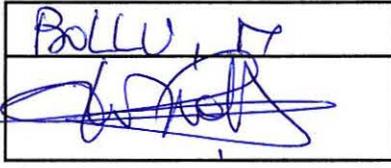
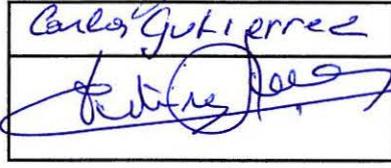
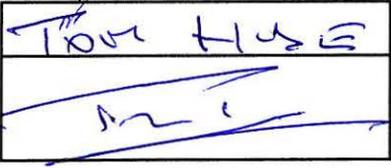
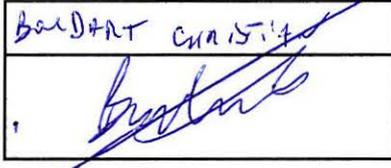
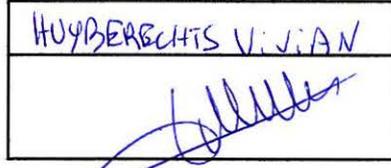
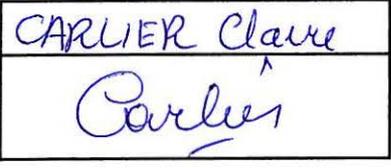
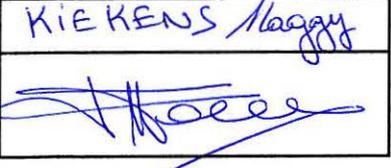
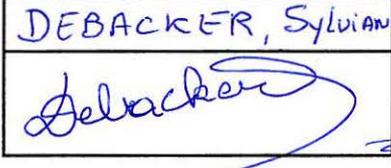
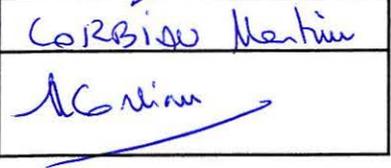
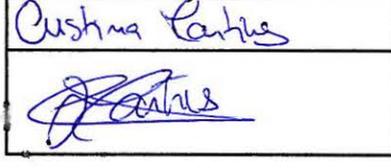
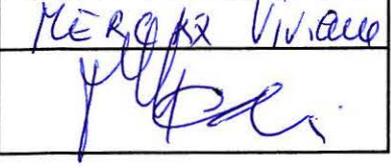
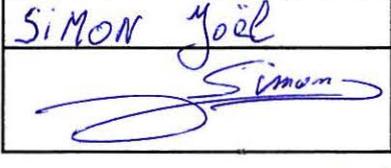
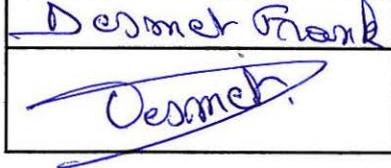
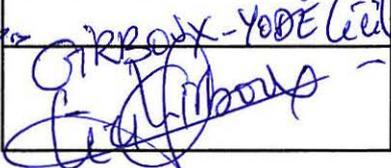


Christophe BARTHOLOMEW

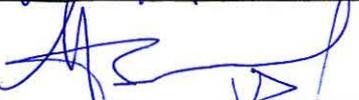
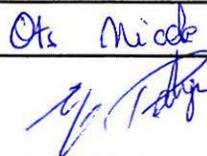


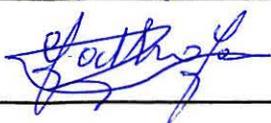
Daniel HUYBERECHTS

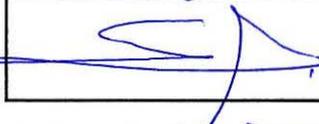
**Consentement libre, préalable et éclairé en faveur de l'inscription de l'Ommegang
de Bruxelles sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.**

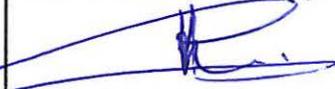
De Schryver Robert 	Emilie Née 	ROSMAN Annick 
Reynaert de Bouttemont 	DERNAERTS LUC 	BÉRÉNICE LEËN 
WEYLAND MARCEL 	WEYLAND CHARITAL 	hautemont dislopt 
LIPPENS CHRIS 	BOLLU 	Carlos Gutierrez 
TOU HUGO 	BOLDART CHRISTINE 	HUYBERECHTS VIVIAN 
CARLIER Claire Carlier 	VAN HAESENBOONCK O. 	Banni Mielbel Mielbel 
KIEKENS Maggie 	DEBACKER, Sylviane 	DUSART Isabelle 
CORBIAU Mathieu Mathieu 	MERTZ Charole 	Custina Carles 
MERQX Viviane 	SIMON Joël 	Desmet Frank 
REITH CHRISTINE 	GIRBOUX-YODÉ Céline 	YODÉ nephe Richard 

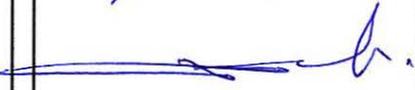
**Consentement libre, préalable et éclairé en faveur de l'inscription de l'Ommegang
de Bruxelles sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.**

BEYAERT 	Ota Nicole 	VERMEIR RITA 
--	---	---

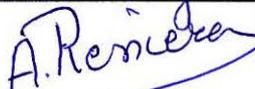
GATHOYE 	PATTYN Philippe 	Fobart Georges 
--	--	---

BERGIERS LILIANE 	HYE GREGORY 	CHANTRAINE, Georges 
---	--	--

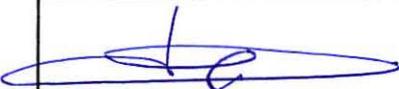
LEBRUN Danielle 	Vanistebede Peter 	LOX MARLEEN 
--	--	---

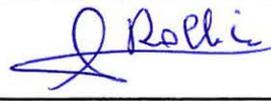
HELLEBOSCH Eric 	TILLIERE Alain 	WIDART BERNARD 
--	---	--

HONDRE 	HELLIN 	VAN HAESBROUCK 
---	---	---

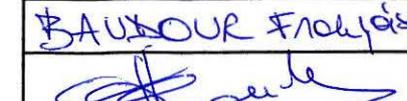
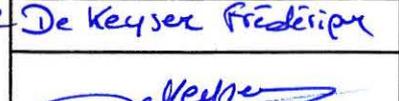
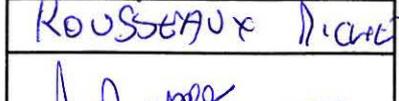
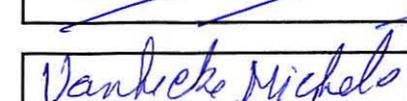
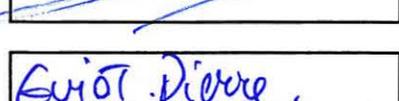
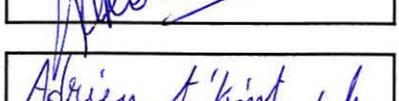
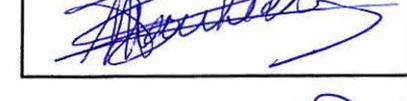
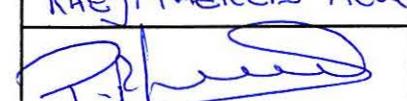
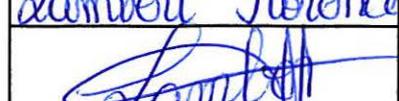
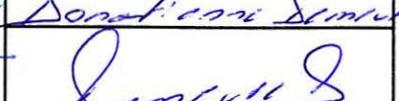
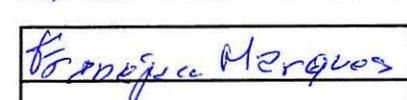
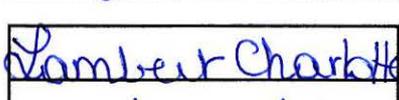
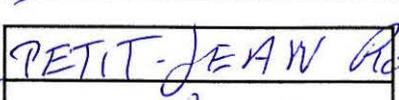
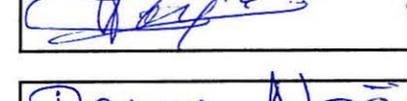
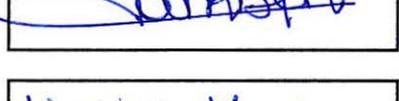
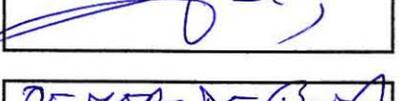
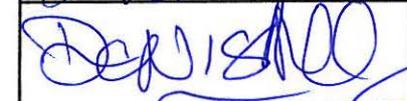
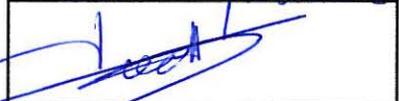
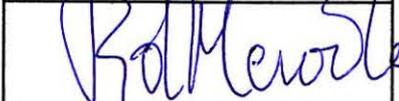
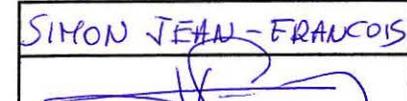
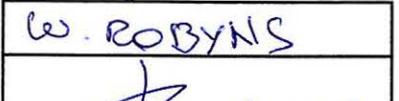
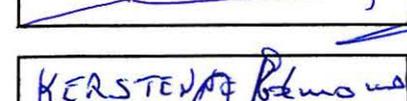
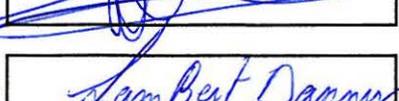
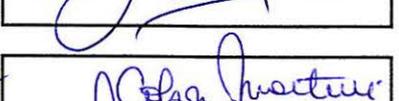
Michelle Maabekant 	Remiers Angélique 	PAQUOT Isabelle 
---	--	--

VAN ECKHOUT Yvan 	Bouillon Thierry 	PARISCHER Quentin 
---	---	---

WILPART J.P. 	JOES 	Vaninkensoye Pascale 
---	---	---

HUPPEZ Emeric 	ROLLIN ALICE 	VIGANO Romaine 
--	---	---

**Consentement libre, préalable et éclairé en faveur de l'inscription de l'Ommegang
de Bruxelles sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.**

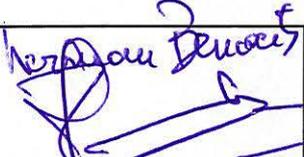
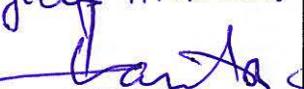
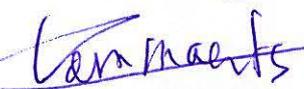
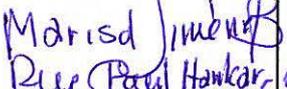
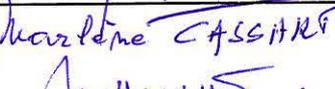
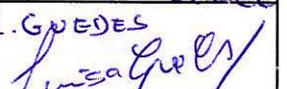
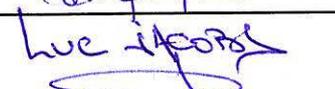
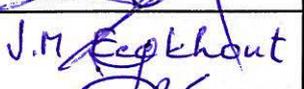
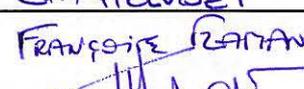
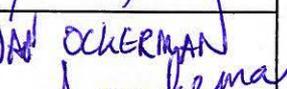
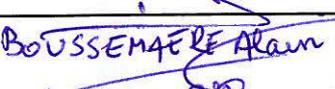
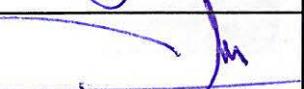
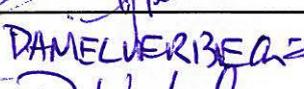
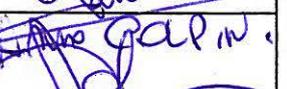
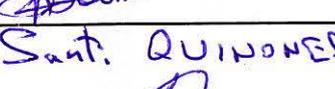
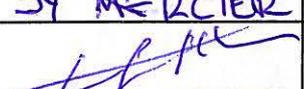
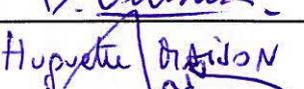
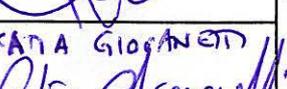
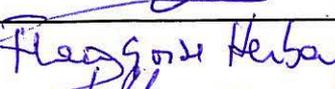
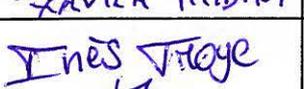
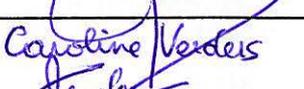
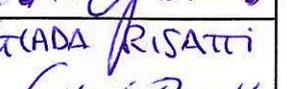
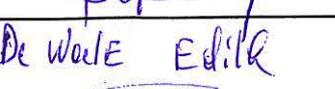
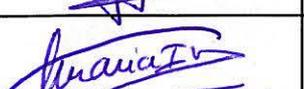
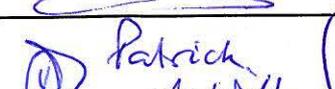
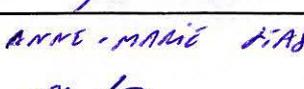
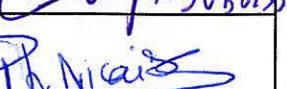
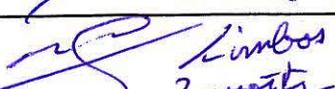
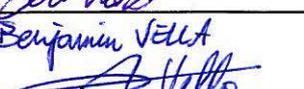
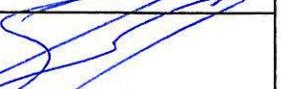
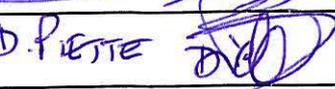
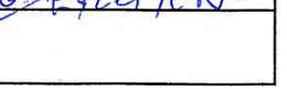
SIBERDT Paul 	NADINE VASENTON 	EMILONS Rino 
BAUBOUR Françoise 	De Keyser Frédéric 	ROUSSEAU Nicole 
Vandeker Michels 	Suiot Pierre 	Adrien T'kint 
RAEYMAEKERS Pierre 	Lambert Florence 	Sonathou Simon 
Françoise Margues 	Lambert Charlotte 	PETIT-JEAN Adrien 
DENIS Noë 	MERICK Marianne 	DE MERODE Bertrand 
SIMON JEAN-FRANCOIS 	Reschke Karin 	W. ROBYNS 
KERSTENDE Genevieve 	Lambert Danny 	Gelsen Ina 
Catfolles Yves Yves CATFOLLES 	PUTCEYS Benoît 	Monne JEMPE 
Nougueo CASSART 	Jacques Fanny 	Vandendaele Soila 

SOUTIEN A L'INSCRIPTION DE L'OMMEGANG DE BRUXELLES AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'UNESCO

27/01/2017

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous réserverez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Noms, et signatures

Isabelle Gethschir 	Veronique Dewaele 	Thierry Gues 	do. boiceman Nicolo Loissac 
Dominique VERAY 	Gilles HANTON 	Vanmaele 	ce ceur Fortne 
M. Gippe Du Bois 	S. Kuyck DEWEE 		Marisid Jimenez Rue Paul Hankar, 1 1180 UCCLE 
Marlene CASSIN 	CHARLES DOUGAN 		L. GUEDES Luisa Guedes 
Luc JACOBS 	J.M. Eekhout 	FRANÇOISE RAMANT 	JAN OCHERMAN Jan Ocherman 
BOUSSEMAERE ALAIN 		DAMELVERIEZ D. Verbeke 	
Saint. QUINONES 	XAVIER THIBAUT 	Huguette BRADON 	KATA GIOANNINI Kata Gioannini 
Flora Gode Herbay 	INÈS VIOYE 	Caroline Verdeis 	GIADA RISATTI Giada Risatti 
De Wale Edik 	MARIA ISERRA BIZ 	R. H. HELEERS 	
Patrick de Witte 	JOS BACKER 	ANNE-MARIE FIAB 	Th. Nicais 
Limbos Benoit 	L. Ledoir 	Benjamin Vella 	
D. PISTE 			G. FYLETTEN 

ZP5339

DIRECTION GENERALE
Rue du Marché au Charbon 30
1000 BRUXELLES
Tél. : 02/279.79.07
Fax : 02/279.79.17

Monsieur Francis JACQUES
Secrétaire Général de l'OMMEGANG
Rue des Tanneurs 180
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 1^{er} mars 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

Concerne : Soutien à l'inscription de l'OMMEGANG de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

J'ai l'honneur de vous adresser la présente dans le cadre de votre demande de soutien à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Depuis l'année 1930, nos services de police participent activement au respect de la tradition de l'Ommegang et à sa pérennité et ce, à différents niveaux :

- D'une part sur le plan organisationnel, le partenariat entre mes services de police et l'organisateur se déroule sur une période de plusieurs mois et nécessite une parfaite collaboration de part et d'autre. La cohésion que nous avons pu élaborer lors de ces nombreuses rencontres vient renforcer le respect dû à cette tradition inestimable.
- D'autre part, de nombreux membres de mon personnel prennent part, avec grande fierté, en qualité de figurants aux différents tableaux qui composent le spectacle de l'Ommegang, à savoir la cérémonie dans l'église du Sablon, le cortège dans les rues et son arrivée en apothéose sur la Grand-Place de Bruxelles.
- Enfin, les festivités de l'Ommegang favorise le rapprochement entre mes services de police et les citoyens de notre capitale et contribue à l'image positive de notre ville.



Police

Bruxelles CAPITALE Ixelles

ZP5339

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, je peux vous assurer de mon soutien ainsi que de celui de l'entière de mon corps de police à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire Général, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Commissaire divisionnaire de police,
Chef de Corps,

Michel GOOVAERTS





Police

Secrétaire général de l'OMMEGANG
Francis JACQUES
rue des tanneurs, 180
1000 BRUXELLES
BELGIQUE

ETTERBEEK

10-03-2017

Nos références *R10 2017/682 H*
Votre courrier du 29-01-2017

Chargé de dossier NACKART
Téléphone 02/6427264
E-mail philippe.nackart@police.belgium.eu

Objet: Soutien à l'inscription de l'OMMEGANG de BRUXELLES au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Référence(s): DGA-DAS (2017/698)

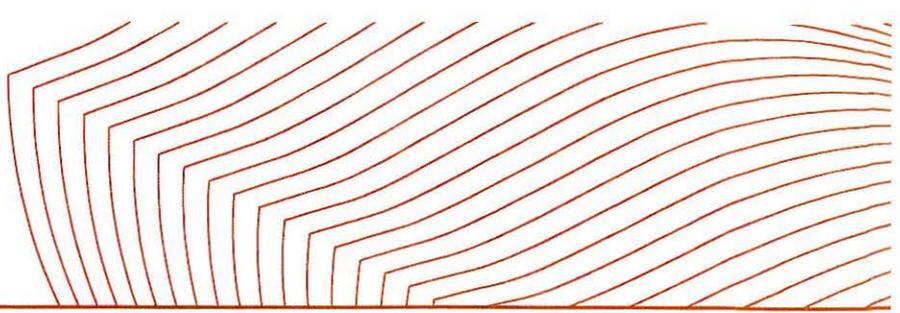
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous faire part du soutien enthousiaste de la Police à cheval de la police fédérale à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En effet, depuis 1979, le service de la police à cheval de la Direction Sécurité Publique collabore chaque année avec l'Ommegang et quarante policiers à cheval participent costumés à l'arrivée en apothéose sur la Grand place de Bruxelles pour animer différents moments de cette manifestation importante du patrimoine immatériel qui se déroule au cœur même de notre patrimoine matériel. Nous nous retrouvons dans les activités telles que « l'Escorte de Charles-Quint », « l'Escorte impériale », « le cortège de l'Ommegang », « le chevalier errant » et « la Saint-Georges. »

Par ailleurs, la collaboration de la Police à cheval avec l'Ommegang, ainsi que la motivation de nos participants, n'a cessé de croître avec les années. Ils sont très fiers de faire partie d'un élément du patrimoine de Bruxelles-capitale et d'y partager des moments d'émerveillement, d'amitié et de collégialité.

A cette occasion, ils sont toujours ravis de se retrouver et de partager des moments riches en émotions qui confirment des aspects de l'identité sociale et culturelle de la Ville de Bruxelles, qui est notre capitale à nous tous. Nos membres viennent de toutes les régions de la Belgique et prennent chaque année leurs dispositions pour y être présents.



Nous avons pris connaissance du dossier de candidature ; nous y avons contribué, nous le souscrivons entièrement et nous espérons que l'Ommegang soit inscrit.

Nous garantissons notre participation sur le long terme à l'Ommegang, et notre adhésion aux mesures de sauvegarde figurant dans le dossier, tout en témoignant de notre enthousiasme, de notre fierté et de notre profond attachement à l'Ommegang de Bruxelles.



Benoit VAN HOUTTE

----->><<-----

**ASBL Société Royale de l'Ommegang de Bruxelles
Rue des Tanneurs, 180
1000 BRUXELLES**

Soutien à l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien unanime et enthousiaste de l'association L'Ermitage - Services Aux Jeunes asbl - à l'inscription de la Fête de l'Ommegang de Bruxelles sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Notre asbl héberge et accompagne des jeunes âgés de trois à dix-huit ans pour lesquels un écartement du milieu familial de vie a été décidé par une autorité administrative et/ou judiciaire.

Dans le cadre de notre projet pédagogique, nous restons attentifs à ouvrir les jeunes dont nous avons la responsabilité au monde extérieur. D'une part, nous sommes convaincus du fait que c'est en apprenant aux jeunes à découvrir l'espace public qui les entoure (au niveau local, régional et national) qu'ils pourront probablement trouver avec davantage de facilité une juste place dans la société. D'autre part, c'est en découvrant d'autres réalités que la leur en dehors de l'institution et en tâchant de les ouvrir à la culture de la différence qu'ils optimiseront, peut-être, leur chance de résilier et de construire un avenir dont ils auront fait le choix. Nous en faisons en tous les cas le pari.

Dans ce contexte, lorsque la possibilité de participer à l'Ommegang de Bruxelles s'est ouverte à nous, l'équipe de l'Ermitage et les jeunes n'ont pas hésité une seconde à rejoindre les acteurs de cet événement connu de notre pays. Au-delà des raisons pédagogiques expliquées ci-avant, c'est aussi pour permettre à nos jeunes de se construire une identité

personnelle, un sentiment d'appartenance et une estime d'eux-mêmes positive que s'inscrit le sens de notre adhésion à l'Ommegang de Bruxelles.

Notre première participation permet à nos adolescent(e)s de l'Ermitage de découvrir, d'apprendre, d'appartenir, de partager, de collaborer, de construire,... et de voir le monde avec un regard différent suite à cette expérience de vie constructive. En effet, leur permettre de vivre ce moment leur donne la possibilité de consolider leurs racines dans le terreau de leur histoire personnelle mais aussi de celle de leur pays et même de l'Europe.

Les éducateurs et les jeunes ayant participés à l'Ommegang (dans le rôle du « bon peuple de Bruxelles») en sont revenus empreints d'une grande fierté en ayant pris conscience d'avoir vécu un moment de symbiose unique, historique et d'unité intergénérationnelle.

Cette « expérience » fut d'une telle intensité que notre participation à l'Ommegang de 2017 est déjà revendiquée par les jeunes et les membres de l'équipe éducative. Nous espérons que l'Ommegang pourra faire partie des activités privilégiées et incontournables de nos jeunes dans le futur.

C'est donc avec conviction que les jeunes de l'Ermitage et ses travailleurs s'associent à moi afin de soutenir et de porter cette candidature d'un élément du patrimoine culturel bruxellois qui fédère et qui contribue de manière très positive à la construction de sentiments d'appartenance et de solidarité.

Les jeunes de l'Ermitage :

Jim Weyllon Buronbor Robert. S.G. Abidey

L'équipe des travailleurs de l'Ermitage :

(Handwritten signatures of the staff team)

Jean-Sébastien BURRION
Directeur.

(Handwritten signature of Jean-Sébastien Burrion)